

Rapport sur l'investissement responsable

2026

NEI

Renseignements importants et avis de non-responsabilité

Le présent *Rapport sur investissement responsable* (le « rapport ») est fourni à titre informatif seulement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres. Il ne vise pas non plus à fournir des conseils sur les placements, les finances, les questions juridiques, la comptabilité, les impôts ou d'autres conseils, et il ne faut pas se fier aux renseignements qu'il contient ni y donner suite. Le destinataire du présent rapport est seul responsable de l'utilisation des renseignements qu'il contient, et ni Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. et ses sociétés affiliées (NEI, nous, notre ou nos) ni aucun de ses employés ou représentants ne peuvent être tenus responsables des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation du présent rapport par le destinataire. Les renseignements contenus dans le présent document ne doivent pas être considérés comme un substitut à des conseils professionnels.

Les références à des titres précis sont incluses dans le rapport pour illustrer l'approche de gestion de placement et ne doivent pas être considérées comme une recommandation d'achat ni de vente de ces titres. Rien ne garantit que les titres dont il est question aux présentes continueront de faire partie des stratégies gérées par NEI ou ses sous-conseillers; NEI ne donne aucune garantie quant à la rentabilité présente ou future des titres dont il a été question aux présentes. Les critères de sélection des exemples présentés ne sont pas fondés sur le rendement.

Les données sur l'engagement continu auprès des entreprises et le vote par procuration utilisées dans le présent rapport ont été organisées à l'aide d'une technologie d'intelligence artificielle (« IA ») afin de faciliter l'extraction de l'information aux fins de publication. Les auteurs du rapport ont vérifié l'exactitude des résultats.

Les récits de dialogues avec les entreprises contenus dans le rapport sont fondés sur les dossiers de NEI ainsi que sur ses recherches et ses impressions recueillies lors de ses activités d'engagement auprès des sociétés. À moins d'indication contraire, aucune société indiquée dans le rapport n'a examiné son contenu avant sa publication. Nous reconnaissons que les progrès réalisés par les sociétés sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont attribuables à de multiples facteurs et non pas uniquement à l'influence de NEI.

Les renseignements et les données contenus dans les récits de dialogues avec les entreprises, y compris la réceptivité de la société, les progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs d'engagement, l'état des placements et les prochaines étapes, sont valides au moment de la publication initiale du récit, comme il est indiqué. Il se peut que des progrès aient été réalisés dans le cadre de ces engagements depuis cette date, mais qu'ils ne figurent pas dans le rapport. NEI n'a aucune obligation de mettre à jour les récits sur l'engagement individuels après leur publication initiale.

Avis de non-responsabilité relatifs au climat

Les mesures climatiques, les données et les autres renseignements contenus dans le présent rapport sont ou peuvent être fondés sur des hypothèses et des estimations qui ne peuvent pas être vérifiées de manière indépendante. Nous n'avons pas vérifié ni évalué de façon indépendante les hypothèses qui sous-tendent les données que nous avons obtenues de nos sous-conseillers et d'autres tiers auxquels nous avons recours pour établir et suivre nos progrès vers l'atteinte de nos cibles intermédiaires et en faire état. De plus, les données nécessaires pour définir notre cheminement vers la carboneutralité pourraient être limitées sur le plan de la qualité ou de l'uniformité ou simplement ne pas être disponibles au moment de la création du rapport. Tous les engagements et toutes les cibles contenus dans le présent rapport sont souhaités et peuvent changer à mesure que de nouvelles données et informations deviennent disponibles et que le paysage législatif et réglementaire continue d'évoluer en ce qui a trait à l'information relative au climat.

Le présent rapport vise à fournir des renseignements différents et plus détaillés que ceux qui doivent être inclus dans les rapports obligatoires sur les valeurs mobilières et les autres rapports réglementaires produits auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. Bien que certaines questions abordées dans le présent rapport puissent être d'intérêt et d'importance pour nos parties prenantes, les termes « significatif », « important » ou les mots ou expressions semblables ne doivent pas être interprétés comme ayant la même signification que dans les lois sur les valeurs mobilières ou d'autres lois et règlements.

Certains renseignements contenus dans les présentes (les « renseignements ») proviennent de MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC, ou de leurs filiales (« MSCI ») ou de fournisseurs d'informations (collectivement les « Parties MSCI ») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs. Les renseignements ne peuvent être utilisés que pour votre usage interne et ne peuvent être reproduits ou diffusés en tout ou en partie sans autorisation écrite préalable. Les renseignements ne peuvent pas être utilisés pour, et ne constituent pas, une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier, d'un produit ou d'une stratégie de négociation ou d'un indice, et ne doivent pas être considérés comme une indication ou une garantie de tout rendement futur. Les renseignements sont fournis « tels quels » et l'utilisateur assume l'ensemble du risque lié à leur utilisation. Aucune partie MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des renseignements et chacune décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Les parties MSCI déclinent toute responsabilité pour les erreurs ou omissions liées aux renseignements contenus aux présentes, et pour les dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres qui en découlent (y compris les pertes de profits), même si elles vous ont avisé de la possibilité de tels dommages.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

De temps à autre, NEI fait des déclarations prospectives écrites ou verbales au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières applicables. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport et dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens, dans d'autres rapports destinés à nos parties prenantes et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport comprennent, sans s'y limiter, des déclarations relatives à notre stratégie et à nos engagements liés au climat, aux risques et aux occasions, aux mesures et aux cibles (y compris les cibles intermédiaires) et à notre stratégie visant à soutenir la transition vers une économie carboneutre.

Ces déclarations prospectives se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « viser », « anticiper », « croire », « engager », « estimer », « s'attendre à », « attentes », « prévoir », « prédire », « objectif », « avoir l'intention de », « intention », « probable » (et « improbable »), « but », « planifier », « compter », « projeter », « chercher à », « chercher », « cible », d'expressions de même nature et de verbes au futur ou au conditionnel, comme « pourra », « pourrait », « devra », « devrait », « sera » et « serait ». Les déclarations prospectives ne sont ni des faits historiques ni des garanties de rendement futur. Elles nous obligent à faire des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes inhérents, ce qui donne lieu à la possibilité que ces déclarations ne se révèlent pas exactes. Nos résultats réels peuvent différer considérablement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Nous recommandons aux lecteurs de ne pas se fier à nos déclarations prospectives, car elles comportent de nombreux facteurs de risque, dont certains sont indépendants de notre volonté et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, le besoin de données climatiques robustes et la normalisation des méthodes de mesure liées au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier des données, notre capacité à mettre en œuvre avec succès des initiatives liées au climat dans les délais prévus, le risque que les initiatives ne soient pas achevées ou qu'elles ne produisent pas les résultats attendus, la nécessité d'une participation et d'une action continues des différentes parties prenantes (y compris nos sous-conseillers, les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, les autres institutions financières, les entreprises et les particuliers), l'évolution des technologies et des comportements des consommateurs, les besoins énergétiques mondiaux, les efforts de décarbonisation à l'échelle mondiale, y compris les mesures politiques connexes, et le contexte juridique et réglementaire.

Les déclarations prospectives sont faites à la date du présent rapport en fonction des renseignements dont nous disposions à ce moment. Sauf si la loi l'exige, NEI ou ses sociétés affiliées ne s'engagent pas à mettre à jour toute déclaration prospective, qu'elle soit écrite ou verbale, qui peut être faite de temps à autre par nous ou en notre nom, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Table des matières

À propos de Placements NEI	4
Portée du présent rapport	5
Avant-propos	6
Introduction	7
Faits saillants de 2025	8
Modèle de placement	9
Gouvernance et mise en œuvre	11
Filtres d'exclusion	13
Évaluation et suivi	16
Gérance	20
Activités liées aux politiques	39
Impact	41
Climat	55
Annexe A : collaborations	64

Nous reconnaissons que les terres sur lesquelles nous vivons et travaillons sont des territoires traditionnels, des terres visées par un traité et des terres non cédées de divers peuples autochtones distincts au sein de ce qu'on appelle maintenant le Canada.

Ces terres sont entretenues depuis des temps immémoriaux par les Premières Nations, les Inuits et les Métis, et nous honorons leurs savoirs ainsi que leur relation profonde avec la terre, les eaux et le ciel. Alors que nous poursuivons notre parcours vers la vérité et la réconciliation, nous faisons preuve d'humilité tout en nous engageant à écouter, à apprendre et à établir des relations fondées sur la confiance et le respect. En tant qu'organisation de services financiers, nous reconnaissons qu'il nous incombe de réfléchir à la façon dont nos actions peuvent faire progresser la réconciliation économique et soutenir une prospérité partagée avec les peuples autochtones. La réconciliation n'est pas un seul acte ou une destination, mais un processus continu qui exige des mesures significatives, une réciprocité et une approche réfléchie favorisant les occasions économiques inclusives.

Dans l'esprit de l'appel à l'action nº 92 de la Commission de vérité et réconciliation, nous réfléchissons à la responsabilité qu'ont toutes les personnes et toutes les organisations de favoriser des relations respectueuses avec les peuples autochtones et de soutenir leur autodétermination. Nous sommes déterminés à avoir cette conversation et à faire les premiers pas pour comprendre les voix et les vérités des collectivités dans lesquelles nous aspirons à établir de bonnes relations.

Nous invitons les autres à se joindre à nous dans cette démarche, alors que nous œuvrons à bâtir un avenir fondé sur l'équité, le respect et la compréhension mutuelle.

À propos de Placements NEI

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« Placements NEI » et « NEI »), qui fait partie de la division de gestion d'actifs de Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »), l'un des principaux fournisseurs de services de gestion de patrimoine au Canada, gérait plus de 15 milliards de dollars d'actifs au 31 mai 2026.

NEI adopte une approche différenciée pour obtenir des rendements de placement pour les Canadiennes et les Canadiens en combinant un réseau mondial de gestionnaires d'actifs spécialisés, une gestion de placements et une répartition de l'actif exclusives ainsi qu'une équipe d'investissement responsable attitrée. Ensemble, ces éléments sont conçus pour composer avec la dynamique d'un monde en évolution, identifier des occasions de placement uniques et produire un large éventail de résultats de placement en ayant à cœur la croissance financière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site placementsnei.com.

À propos d'Aviso

Fort d'un actif total sous administration et sous gestion d'environ 146 milliards de dollars au 30 avril 2025, Aviso est un important fournisseur de services de gestion de patrimoine pour le secteur financier canadien. Nous bâtissons un écosystème de gestion de patrimoine à la fine pointe de la technologie et axé sur la clientèle. Nos clients comprennent nos partenaires, les conseillers et les investisseurs. Nous sommes un partenaire de confiance pour les coopératives d'épargne et de crédit au Canada, ainsi que pour un large éventail de gestionnaires de portefeuille, de courtiers en placement, de compagnies d'assurance, de sociétés de fiducie et de courtiers remisiers. Nos partenaires comptent sur Aviso pour leur offrir des solutions précises qui leur procurent un avantage concurrentiel dans un secteur en pleine évolution et hautement compétitif. Notre courtier à double inscription (courtier en placement et courtier en épargne collective) et nos services d'assurance soutiennent des milliers de conseillers en placement. Notre gestionnaire d'actifs supervise une gamme croissante de solutions de placement, dont les fonds et portefeuilles NEI. Notre Programme d'actifs gérés offre un éventail complet de comptes gérés séparément. Notre service de courtage en ligne, Qtrade Investissement direct[MD], renforce le pouvoir des investisseurs autonomes, et notre service de placement entièrement automatisé, Portefeuilles accompagnés Qtrade[MD], est au service des investisseurs qui préfèrent une approche passive. Partenaires des correspondants Aviso offre des services de garde de biens et de courtier chargé de comptes à un large éventail de sociétés. Aviso est soutenue par la force collective de ses propriétaires, les centrales de caisse de crédit, Desjardins et Co-operators/CUMIS. Nous sommes fiers de propulser les entreprises qui renforcent le pouvoir des investisseurs.

* Veuillez consulter le prospectus simplifié de NEI pour la description complète du lien entre Aviso et Placements NEI : https://www.placementsnei.com/content/dam/nei/docs/fr/regulatory/prospectus/simplified-prospectus-fr.pdf

Portée du présent rapport

NEI met l'accent sur la gestion des risques et des occasions liés à la durabilité qui pourraient avoir une incidence sur la valeur de nos placements.

La gestion des risques et des occasions qui pourraient avoir une incidence sur NEI au niveau de l'entité, plutôt qu'au niveau du portefeuille, est assurée par notre société mère.

La manière la plus claire de comprendre la distinction que nous faisons entre les risques au niveau de l'entité et ceux au niveau du portefeuille est d'examiner deux importants enjeux de durabilité : les changements climatiques et le capital humain.

NEI gère les risques liés aux changements climatiques et au capital humain, ainsi que d'autres risques de durabilité, dans la mesure où ceux-ci ont une incidence sur nos sociétés en portefeuille, car ces risques peuvent affecter la valeur de nos placements et ainsi avoir des conséquences sur le bien-être financier de nos investisseurs. NEI ne gère pas les risques physiques des changements climatiques concernant nos bureaux ni les risques liés à l'inégalité des effectifs, à l'équité salariale, au bien-être des employés ou à d'autres questions de capital humain qui ont une incidence directe sur les membres du personnel de NEI. Les risques liés à ces aspects sont gérés par Aviso.

Cette distinction est importante, car elle établit la perspective de NEI sur la gestion des risques de placement et définit les paramètres pertinents en ce qui a trait à nos efforts de communication et de présentation de l'information.

Les renseignements et les données contenus dans le présent rapport couvrent généralement la période de 12 mois close le 31 décembre 2025, sauf indication contraire, à l'exception des données sur le vote par procuration et les données d'impact. La période de couverture de ces ensembles de données est expliquée dans les sections correspondantes du rapport.

Sauf indication contraire, toutes les références monétaires sont en dollars canadiens. Les valeurs en pourcentage dans les graphiques peuvent ne pas atteindre 100 en raison des arrondis.

Le présent rapport comprend du contenu et développe l'information qui se trouve dans les publications de NEI suivantes :

- Politique d'investissement responsable
- Lignes directrices de vote par procuration
- Liste de sociétés prioritaires (publiée en mai 2026 dans le cadre de notre *feuille de route en matière de gérance*)
- Mises à jour trimestrielles et ponctuelles sur nos activités d'investissement responsable

Avant-propos

Quand je réfléchis à ce qui nous distingue à NEI, c'est vraiment notre engagement à contribuer à l'amélioration des entreprises – ce que nous appelons la « gérance ». Nous sommes les intendants du capital humain et nous cherchons à utiliser notre influence de façon réfléchie et disciplinée pour soutenir les intérêts à long terme des personnes qui investissent avec nous.

Nos efforts se concentrent sur les domaines dans lesquels nous croyons pouvoir contribuer à des changements positifs, comme des collectivités plus saines, un environnement d'exploitation plus durable et des progrès importants sur le plan climatique. Tout converge vers un même objectif : obtenir de meilleurs résultats à long terme. En effet, l'investissement responsable consiste à investir son capital dans les entreprises que l'on croit bien positionnées pour réussir et participer à leur succès à long terme.

Pourquoi la gérance est-elle importante? Lorsque nous exerçons notre influence en tant qu'actionnaires, que ce soit par le vote par procuration ou par un engagement direct, nous nous employons à protéger vos placements et à en accroître la valeur. Nous encourageons les entreprises à gérer les risques qui peuvent éroder les rendements au fil du temps et à saisir les occasions qui bâtissent une valeur durable.

Dans les pages suivantes, vous verrez comment la gérance s'acquitte parfaitement de son mandat : transformer la propriété en résultats concrets. Vous verrez l'incidence concrète sur des entreprises dont vous connaissez le nom – Apple, Canadian Tire, Meta, Moderna, Nestlé – qui pourraient bien faire partie de votre portefeuille de placement.

Nous sommes fiers de vous présenter notre approche, nos objectifs et nos résultats, et de vous montrer comment nous travaillons pour améliorer les choses.



Tim Prescott

Vice-président principal,
chef de la Gestion d'actifs

Introduction

Nous vivons dans un monde qui évolue rapidement, se complexifie et connaît de multiples enjeux systémiques.

L'évolution des normes, les bouleversements politiques, les technologies perturbatrices et la volatilité croissante des systèmes naturels contribuent tous à créer une certaine instabilité et un sentiment d'urgence. Notre programme d'investissement responsable doit s'adapter en conséquence, afin que nous puissions rester fidèles à notre mission, qui consiste à produire des résultats concrets et positifs pour le bien de notre clientèle. Une chose dont nous sommes convaincus et qui n'a pas changé depuis plus de 40 ans d'histoire à NEI est l'importance de notre engagement envers l'investissement responsable. Les principes de base et les convictions fondamentales qui sous-tendent notre philosophie d'investissement responsable et guident nos actions dans le monde constituent un fil conducteur utile pour tracer une voie cohérente au milieu d'un chaos apparent.

Ce n'est pas le moment de nous soustraire à notre responsabilité de gérer nos actifs, mais plutôt d'accroître notre détermination. L'importance que nous accordons à la gérance, la pierre angulaire de notre programme d'investissement responsable depuis plus de 20 ans, nous semble particulièrement déterminante à un moment où une surveillance accrue pousse certaines sociétés à renier leurs engagements.

Qu'il s'agisse des répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes, du contexte de plus en plus tendu en matière de droits de la personne ou des incertitudes liées à l'essor de l'intelligence artificielle, tout indique que les équipes de gérance doivent redoubler d'efforts pour veiller à ce que nous construisions l'avenir que nous souhaitons pour nos investisseuses et investisseurs.

Le présent rapport décrit le fonctionnement des divers aspects de notre programme dans le cadre d'une approche intégrée de l'investissement responsable et la façon dont nous assumons nos responsabilités et exerçons nos droits en la matière. Au cours des prochaines années, vous constaterez que nous accordons une importance accrue à la façon dont nous rendons compte de notre travail de gérance, à mesure que nous examinons des moyens d'accroître notre impact sur les principaux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance qui sont à la base d'une économie durable. Il ne fait aucun doute que le contexte externe est devenu plus difficile à gérer. Nous nous adapterons et évoluerons pour relever ce défi, comme nous l'avons toujours fait au nom de nos porteurs de parts au cours des 40 dernières années.



John Bai, CFA

Vice-président principal et chef des placements



Jamie Bonham

Chef de l'investissement responsable



Faits saillants de 2025

- Réorganisation de l'équipe d'investissement responsable sous la direction du chef des placements afin de permettre une concentration accrue à l'égard de la gérance
- 1 185 votes lors d'assemblées générales annuelles et d'assemblées extraordinaires
- Évaluation de 103 objectifs d'engagement à court terme auprès de 56 sociétés, 19 % des objectifs ayant été atteints et 7 % continuant de progresser
- Panéliste à l'occasion d'un événement sur le thème des obligations d'information sur la durabilité organisé par Placements NEI et ESG Global Advisors dans le cadre de la Semaine canadienne d'échanges sur le climat
- Objectif climatique à moyen terme non atteint d'un point : 69 % des émissions financées du portefeuille provenant des actifs sous gestion visés dans les secteurs à fort impact étaient alignées sur une trajectoire de carboneutralité ou en voie de l'être, contre un objectif de 70 %
- Jamie Bonham, chef de l'investissement responsable, a présidé le conseil d'administration de l'Initiative for Responsible Mining Assurance
- 27 activités liées aux politiques, notamment des lettres de soutien, des consultations, des réunions et des tables rondes
- Plus de 100 heures de réunions de diligence raisonnable avec des sous-conseillers – France, Pays-Bas, Canada, Angleterre
- Panéliste à un événement animé par Interfaith Center on Corporate Responsibility sur le thème de la rémunération excessive
- Lettre adressée au Cabinet du premier ministre et à Environnement et Changement climatique Canada afin d'exhorter le gouvernement à maintenir un engagement ferme en faveur de la tarification du carbone et à mettre en œuvre une réglementation renforcée sur les émissions de méthane
- Commentaires soumis à l'Environmental Protection Agency des États-Unis demandant le réexamen de son projet d'annulation du constat de mise en danger de 2009 et d'affaiblissement connexe des normes d'émissions de GES des véhicules



Modèle de placement

Placements NEI met l'accent sur la production de solides résultats financiers pour sa clientèle, en s'appuyant sur un processus de placement rigoureux qui intègre de vastes ensembles de données, des perspectives diversifiées et une vision globale des risques et occasions de placement.

Nous cherchons à investir de façon responsable en tenant compte de tous les facteurs susceptibles de se répercuter sur la viabilité, la rentabilité et la valeur future des entreprises, et en surveillant assidûment notre portefeuille pour identifier les risques qui pourraient compromettre la réussite des placements de notre clientèle. Ces risques comprennent les risques systémiques qui ne peuvent être atténués au moyen de la diversification ou du désinvestissement et qui peuvent avoir une incidence sur les rendements des placements, comme les changements climatiques, les droits de la personne et la perte de milieux naturels.

Nous croyons fermement que les sociétés peuvent atténuer le risque et tirer parti d'occasions d'affaires nouvelles en améliorant leur rendement à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), aussi appelés facteurs non financiers, et en intégrant les pratiques exemplaires dans leurs stratégies et leurs activités. De plus, nous croyons qu'il est primordial pour la création de valeur durable à long terme que les entreprises évaluent attentivement toutes les formes de capital : le capital économique, le capital social et le capital naturel. Sans une gestion appropriée de ces intrants dans les activités d'une entreprise, le capital risque d'être détruit. Par conséquent, afin de répondre aux besoins de notre clientèle en matière de croissance et de stabilité financières, nous encourageons les pratiques exemplaires au sein de nos sociétés en portefeuille au moyen d'activités de gérance, comme le vote par procuration, l'engagement auprès de celles-ci et le travail sur les politiques, le but étant d'améliorer leur potentiel de placement à long terme.

Pour atteindre nos objectifs, NEI exploite un modèle de placement de type « architecture ouverte », qui intègre deux rôles interreliés. Premièrement, nous sommes un gestionnaire de gestionnaires. Deuxièmement, nous proposons des solutions de placement autonomes et multiactifs novatrices.

NEI est un gestionnaire de gestionnaires. Nous sélectionnons des sous-conseillers indépendants de partout dans le monde en fonction de leur domaine d'expertise pour un mandat donné. Notre liste de sous-conseillers comprend des sociétés de grande taille et des sociétés spécialisées ayant divers degrés d'expertise en investissement responsable, laquelle est évaluée dans le cadre de notre processus de sélection des gestionnaires et de diligence raisonnable continu. Nous entretenons des relations actives et de collaboration avec nos sous-conseillers concernant la mise en œuvre de notre programme d'investissement responsable et ses résultats.

NEI propose des solutions de placement novatrices. Nous construisons des solutions de portefeuilles multiactifs à l'aide de nos fonds autonomes et de certains fonds de tiers, dans le cadre desquelles nous prenons des décisions stratégiques et tactiques en matière de répartition des actifs afin d'assurer la réussite à long terme pour nos clients.

Les activités que nous menons en tant qu'investisseurs responsables sont intégrées à ces deux rôles :

- **Surveillance des sous-conseillers** – diligence raisonnable et collaboration continues
- **Filtres d'exclusion** – deux niveaux d'exclusions fondées sur les revenus
- **Évaluation et suivi** – évaluation de l'importance relative exclusive et suivi fondé sur les risques des questions liées aux facteurs ESG pour déterminer les interventions potentielles et prendre les décisions d'admissibilité
- **Placements thématiques** – gérés par le sous-conseiller
- **Investissement d'impact** – géré par le sous-conseiller
- **Gérance** – chercher à obtenir des résultats réels et à gérer le risque de placement
 - **Vote par procuration** – programme interne qui couvre tous les titres de participation faisant l'objet d'un vote
 - **Dialogue avec les entreprises** – initiatives individuelles et collaboratives
 - **Promotion des politiques** – influence généralisée sur les principaux développements et défis de l'industrie

Il s'agit d'une approche dynamique, souple et en constante évolution qui élargit notre perspective sur les risques et les occasions et la gamme de données qui orientent nos décisions de placement. Grâce à ce modèle, nous estimons que nous sommes bien placés pour produire les résultats à long terme auxquels notre clientèle s'attend lorsqu'elle choisit d'investir auprès de NEI.



Gouvernance et mise en œuvre

La stratégie d'investissement responsable de NEI et les activités connexes sont surveillées par le comité de placement de NEI, qui supervise les politiques et les stratégies de placement relativement aux fonds de NEI. Le mandat du comité de placement est défini par le conseil d'administration d'Aviso. Le comité de placement est présidé par le vice-président principal, chef de la gestion d'actifs d'Aviso, ce qui comprend Placements NEI. Parmi les autres membres, notons des membres de l'équipe de direction d'Aviso et des actionnaires d'Aviso. Le chef de l'investissement responsable de NEI communique les activités d'investissement responsable au comité de placement chaque trimestre et au conseil d'administration d'Aviso périodiquement, s'il y a lieu. Le comité de placement fait régulièrement rapport au conseil d'administration de NEI et d'Aviso.

Le comité de direction de la gestion d'actifs de NEI est responsable de la mise en œuvre de la stratégie et des activités d'investissement responsable de NEI. Ce comité est présidé par le vice-président principal, chef de la gestion d'actifs d'Aviso. Le comité de direction de la gestion d'actifs est responsable des décisions d'affaires stratégiques liées à l'investissement responsable ainsi que d'autres questions d'ordre stratégique, telles que l'offre de nouveaux fonds ou la modification des objectifs de placement de fonds existants, le recrutement ou le remplacement de gestionnaires de placement, et l'affectation du budget d'exploitation de NEI. Le conseil d'administration de NEI ou le comité de placement de NEI doit approuver ces questions.

Le comité de direction de la gestion d'actifs supervise divers sous-comités au sein de NEI, notamment le comité de l'investissement responsable, qui est présidé par le chef de l'investissement responsable de NEI. Les membres du comité de l'investissement responsable proviennent de divers services de l'organisation et comprennent des analystes, des gestionnaires, des directeurs, des vice-présidents et des chefs de service, y compris le vice-président principal, chef de la gestion d'actifs d'Aviso.

Le comité de l'investissement responsable a comme mandat de surveiller l'approche de NEI en matière d'investissement responsable et son alignement avec les objectifs stratégiques de la division de gestion d'actifs d'Aviso. Plus particulièrement, le comité examine les rapports, notes, politiques et autres documents afférents à la mise en œuvre de l'approche d'investissement responsable par NEI, tout en traitant également d'autres aspects portés à sa connaissance aux fins de revue et/ou d'approbation.

Dans le cadre de ce forum, les tendances, les recherches, les défis, les processus et d'autres sujets d'intérêt en matière de placement responsable sont abordés.

Le comité de l'investissement responsable adopte une approche démocratique. Les questions soumises au vote comprennent l'adoption de cibles climatiques, les mises à jour annuelles de notre politique d'investissement responsable et les réponses au cadre d'évaluation des principes pour l'investissement responsable.

La plupart des tâches quotidiennes sont effectuées par deux équipes au sein de l'organisation : l'équipe de recherche de gestionnaires et l'équipe d'investissement responsable, qui relèvent toutes deux du vice-président principal et chef des placements. L'équipe de recherche de gestionnaires est responsable de la recherche, de la sélection et de la surveillance continue des gestionnaires de placements. Cela comprend le suivi des engagements et des pratiques des gestionnaires en matière d'investissement responsable au moyen de questionnaires de diligence raisonnable et de rencontres périodiques.

L'équipe d'investissement responsable est, pour sa part, responsable des exclusions, de l'évaluation et de la surveillance des risques ESG, de l'exercice des droits de vote par procuration, de l'engagement auprès des sociétés, du travail sur les politiques et de la recherche. L'équipe gère également une grande partie du travail lié à la stratégie climatique de NEI. Les membres des équipes participent également à des groupes de travail externes et à des initiatives collaboratives menées par des organisations comme la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance, Ceres, l'Initiative for Responsible Mining Assurance, l'Interfaith Center on Corporate Responsibility et la Access to Medicine Foundation, parmi tant d'autres.

Les équipes se rencontrent régulièrement et participent ensemble aux réunions de vérification diligente et à d'autres initiatives collaboratives avec les gestionnaires, telles que la stratégie climatique et l'engagement auprès des sociétés. Dans le cas où les évaluations d'une société ou des développements inattendus révèlent des problèmes graves, les équipes discutent de mesures importantes qu'elles pourraient prendre, comme se dessaisir d'un titre.



Filtres d'exclusion

L'exclusion de sociétés de l'univers de placement de nos fonds est une activité de base de notre programme d'investissement responsable. Nous n'investissons délibérément pas dans les entreprises où :

- les produits causent à la société un préjudice grave qui ne peut être atténué, et aucun engagement de quelque ampleur que ce soit ne peut induire un changement positif;
- il existe un traité ou une convention internationale visant à éliminer le produit.

Les exclusions sont divisées en deux séries : les exclusions à l'échelle de la société et les exclusions propres au fonds.

Exclusions à l'échelle de NEI

Nous excluons automatiquement de nos fonds les sociétés qui tirent des revenus continus des activités ci-dessous. Nous appelons ces filtres des « exclusions à l'échelle de NEI », car ils s'appliquent généralement à l'ensemble de notre gamme de fonds[1] :

- Fabrication d'armes automatiques ou semi-automatiques destinées à un usage civil
- Armes controversées : armes à sous-munitions, mines terrestres antipersonnel, armes biologiques et chimiques, armes nucléaires
- Production et fabrication de tabac

Les filtres pour les armes sont des filtres « fondés sur des normes », c'est-à-dire que les émetteurs sont évalués en fonction des normes minimales des pratiques commerciales internationales. Les cadres utilisés pour relever et définir ces normes comprennent les sanctions du Conseil de sécurité, le Pacte mondial des Nations Unies, la Déclaration du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, les normes de l'Organisation internationale du Travail, le Protocole de Kyoto et les lignes directrices fournies par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

[1] Les filtres d'exclusion ne s'appliquent pas au Mandat NEI répartition d'actifs sous gestion, qui est détenu dans les Portefeuilles privés NEI. Les exclusions s'appliquent lorsque NEI a un plein pouvoir discrétionnaire en matière de gestion de portefeuille; NEI n'a pas un plein pouvoir discrétionnaire en matière de gestion de portefeuille à l'égard des fonds de tiers ou des produits dérivés.

Exclusions propres au fonds

En plus des exclusions à l'échelle de NEI, nous mettons en œuvre une deuxième série d'exclusions pour certains fonds, assorties d'un seuil de revenu de 10 %[2]. Dans les cas marginaux, nous précisons que les sociétés doivent afficher des revenus *soutenus* supérieurs au seuil. Pour répondre à la définition de revenu « soutenu », les revenus doivent être supérieurs ou inférieurs au seuil d'au moins un point de pourcentage sur une période mobile de trois ans.

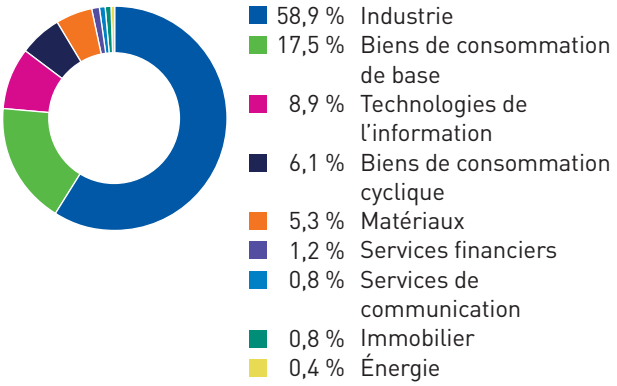
- Distribution d'armes automatiques ou semi-automatiques destinées à un usage civil.
- Fabrication de systèmes d'armes militaires et/ou de composantes sur mesure pour ces systèmes d'armes
- Distribution de tabac et/ou de produits liés au tabac

Processus de filtrage

Chaque trimestre, nous déterminons les titres qui répondent aux critères d'exclusion et mettons à jour la liste de ceux-ci. Nous effectuons des recherches supplémentaires pour confirmer d'où les revenus sont tirés dans les cas où nous devons nous fier aux estimations du fournisseur de données, car les données ne sont pas directement déclarées par la société en question. Nous examinons aussi nos placements pour nous assurer que nous ne détenons aucun titre de notre liste d'exclusion dans les fonds pertinents. Les sous-conseillers sont tenus de se départir de titres de sociétés devenues inadmissibles au cours du trimestre.

Lorsque nous évaluons d'où sont tirés les revenus des sociétés affiliées, nous examinons les relations au premier degré ainsi que les sociétés contrôlées ou fortement influencées par la société exclue. De plus, dans le cadre de notre processus d'évaluation, les analystes sectoriels passeront en revue l'endroit d'où sont tirés les revenus d'une société au cours de l'évaluation du risque lié à l'actualité et/ou de l'examen des attentes de base pour s'assurer qu'aucun seuil n'est dépassé.

Figure 1 : Émetteurs exclus par secteur



[2] Pour connaître les exclusions qui s'appliquent à chaque fonds, consultez notre prospectus : https://www.placementsnei.com/produits-de-placement/ressources-des-fonds/prospectus.html

Aperçu du filtrage

Tableau 1 : Répartition des résultats de filtrage pour 2025

		Nombre d'émetteurs exclus au 31 décembre 2025
À l'échelle de NEI (seuil de revenu de 0 %)	Fabrication d'armes automatiques et/ou semi-automatiques destinées à un usage civil.	4
	Armes controversées : armes à sous-munitions, mines terrestres antipersonnel, armes biologiques et chimiques, armes nucléaires	40
	Production et fabrication de tabac	56
Propres au fonds (seuil de revenu de 10 %)	Distribution d'armes automatiques ou semi-automatiques destinées à un usage civil.	19
	Fabrication de systèmes d'armes militaires et/ou de composantes sur mesure pour ces systèmes d'armes	126
	Distribution de tabac et/ou de produits liés au tabac.	1
	Total des exclusions	**246** (1,1 % de l'univers de sélection)



Évaluation et suivi

L'évaluation des sociétés en fonction de leur rendement ESG, puis l'ajout de ces renseignements dans notre processus décisionnel de placement constituent un facteur clé dans la décision d'acheter, de conserver ou de vendre un titre. Nos sous-conseillers effectuent la plus grande partie de ce travail dans le cadre de la sélection des titres. NEI, pour sa part, effectue ses propres évaluations des facteurs ESG, souvent en réponse aux risques qu'elle décèle grâce à sa surveillance continue.

La façon dont une société gère les enjeux ESG significatifs peut avoir une incidence sur ses activités commerciales et sa stratégie, et est donc pertinente pour le rendement global de nos fonds. Comme les sociétés de différents secteurs et de différentes régions géographiques sont exposées à des risques variés à divers degrés, nous devons les analyser en fonction de leurs contextes opérationnels afin de prendre de meilleures décisions de placement. Les résultats des évaluations doivent également orienter nos décisions de vote par procuration et notre stratégie d'engagement en nous aidant à déterminer les thèmes prioritaires et à établir des objectifs pour les sociétés individuelles.

Lorsque nous effectuons nos évaluations, l'équipe d'IR identifie et analyse les risques ESG significatifs auxquels sont exposées les entreprises au moyen des informations qu'elles publient, des recherches de tiers et des services de suivi de l'actualité. Pour être admissibles aux placements et le rester, les entreprises doivent satisfaire aux critères de base concernant la gestion des risques ESG significatifs. Notre évaluation comprend une analyse des pratiques controversées au sein des entreprises. L'exposition à la controverse entraîne un examen plus approfondi des efforts de l'entreprise pour le gérer. Nous conduisons également des analyses comparatives générales pour évaluer la performance ESG de chaque entreprise par rapport à ses pairs en utilisant des indicateurs de rendement clés (IRC) propres aux risques ESG. L'analyse comparative peut être effectuée qualitativement ou quantitativement. Les entreprises sont classées en fonction de leur performance ESG afin de déterminer les occasions d'engagement potentielles.

- Des activités d'engagement auprès d'un chef de file peuvent aider à relever la barre pour l'ensemble du secteur.
- Des activités d'engagement auprès d'une société qui affiche un rendement moyen peuvent mettre l'accent sur la correction de lacunes particulières en matière de facteurs ESG qui nuisent au leadership au sein du secteur.
- Des activités d'engagement auprès des sociétés pouvant s'améliorer viseront les risques ESG importants et non atténués.

En 2026, l'équipe d'IR a commencé à mettre en place un nouveau système de suivi fondé sur les risques pour détecter les aspects potentiellement préoccupants de nos placements, car les risques ESG sont fluctuants et susceptibles d'évoluer au fil du temps. Dans le cadre de ce processus, nous surveillons et évaluons les articles publiés dans les médias crédibles qui présentent une société sous un jour négatif. Dans les cas où un incident représente une transgression importante de la direction sur le plan de l'éthique ou une situation indiquant que la culture d'entreprise n'est pas conforme à notre thèse de l'investissement responsable, nous examinons les facteurs fondamentaux de l'incident afin de déterminer si l'entreprise déroge à nos attentes de base. Si une intervention est nécessaire, nous pouvons y procéder de plusieurs façons, selon la situation : mise en place d'une surveillance accrue, consultation avec nos sous-conseillers, engagement, vote par procuration ou désinvestissement.

Figure 2 : Sommaire des évaluations (% des 485 sociétés)

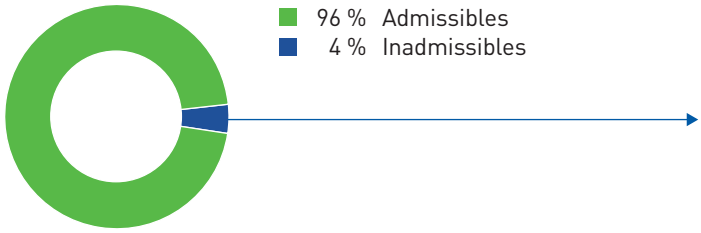
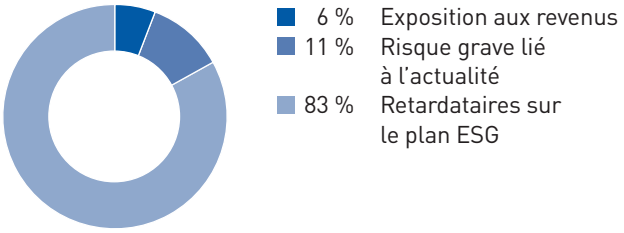


Figure 3 : Justification de l'inadmissibilité (% des 18 sociétés non admissibles)



Source : Dossiers d'évaluation de NEI.

- L'une des sociétés évaluées a été jugée non admissible à un placement, car elle a tiré des revenus importants de la fabrication de systèmes d'armes militaires ou de composants sur mesure pour ces systèmes.
- Deux entreprises ont été exclues en raison de risques liés à l'actualité graves. Nous avons exclu un constructeur automobile important en raison de ses pratiques de travail, et une société minière à cause des risques qu'elle présentait en matière de droits de la personne et d'environnement.
- Les sociétés jugées inadmissibles parce qu'elles étaient « à la traîne sur le plan des facteurs ESG » ne satisfaisaient pas les attentes de base, souvent parce qu'elles n'avaient pas fourni d'information adéquate sur la façon dont elles gèrent les risques ESG significatifs auxquels leur secteur est confronté.

Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI

Objectif de placement : Obtenir une croissance du capital à long terme en reproduisant le rendement d'un indice d'actions canadiennes axé sur des sociétés affichant un profil environnemental, social et de gouvernance amélioré.

Date de création du fonds : le 3 décembre 2018

Notre processus d'évaluation joue un rôle de premier plan dans la gestion du Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI. Le fonds commence son analyse des actions en fonction de l'indice Solactive Canada Broad Market[3]. Les sociétés doivent avoir une capitalisation boursière d'au moins 1 milliard de dollars pour être incluses dans le fonds et celle-ci doit demeurer supérieure à 750 millions de dollars par la suite. La prochaine étape est l'application des exclusions automatiques décrites à la page 15.

Les titres composant le fonds font ensuite l'objet d'une évaluation portant notamment sur la gestion de leurs risques ESG significatifs, la gestion des risques liés aux pays auxquels ils sont exposés et l'analyse des controverses.

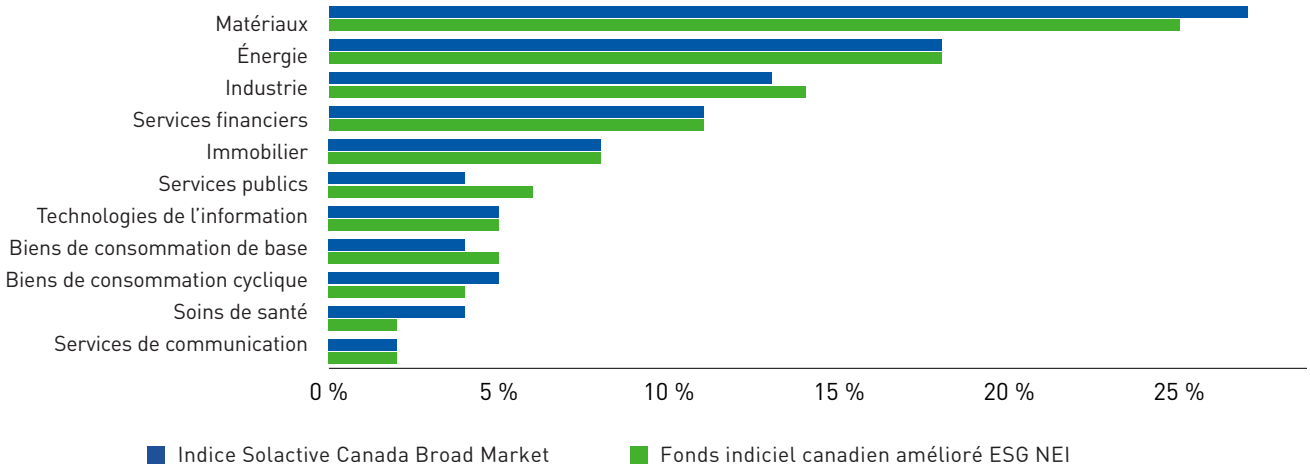
Les entreprises sont classées par rapport aux sociétés comparables et se voient attribuer une catégorie de rendement ESG en fonction de leur note ESG. La méthode de notation exclusive intègre des éléments quantitatifs et qualitatifs, l'appréciation des analystes demeurant un aspect essentiel du cadre d'évaluation. Les entreprises les plus performantes seront surpondérées dans le fonds par rapport à leur pondération dans l'indice, tandis que celles à la traîne seront sous-pondérées. Les sociétés dont les notes sont nettement inférieures à celles de leurs homologues ne sont pas admissibles. Le fonds est rééquilibré tous les trimestres.

Tableau 2 : Modifications apportées à la composition du fonds d'une année à l'autre[4]

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Nombre de placements	214	210
Nombre de sociétés exclues en fonction de la taille et de la couverture des données	62	45
Nombre de sociétés automatiquement exclues en fonction des filtres	0	0
Nombre de sociétés exclues après évaluation	14	19
Nombre de sociétés classées comme chefs de file en matière de facteurs ESG	51	47
Nombre de sociétés dont la note a augmenté sur 12 mois	18	-
Nombre de sociétés dont la note a baissé sur 12 mois	35	-

[3] Un indice de capitalisation boursière corrigée du flottant qui couvre tous les titres canadiens cotés à la Bourse de Toronto répondant aux critères de liquidité de base.
[4] Les renseignements figurant dans le tableau sont fondés sur les dossiers d'évaluation de NEI et reflètent le cadre d'évaluation et la composition des fonds aux dates indiquées. Les données sont susceptibles de changer au fil du temps.

Figure 4 : Répartition sectorielle du fonds par rapport à celle de l'indice en date du 31 décembre 2025



Source : NEI et Solactive.



Gérance

À NEI, la gérance vise à influencer des résultats concrets qui créent des changements positifs et une valeur durable à long terme pour notre clientèle.

Nous communiquons avec les sociétés de notre portefeuille et votons sur les questions importantes les concernant. En retour, les entreprises peuvent mieux gérer leurs risques, respecter et préserver le capital naturel, social et financier sur lequel elles s'appuient et tirer parti des occasions de développer leurs activités de façon responsable au profit de toutes les parties prenantes.

Nous échangeons également avec des décideurs, comme les gouvernements, les organismes de réglementation et les organismes de normalisation, afin d'améliorer le paysage global des placements durables au plus haut niveau. Tous ces éléments renforcent notre rôle mondialement reconnu de participant actif à l'ensemble de l'écosystème du changement, au sein duquel nous estimons être bien positionnés pour générer une valeur durable à long terme.

L'International Corporate Governance Network (« ICGN ») l'explique ainsi :

> La gérance est un aspect fondamental du devoir fiduciaire d'un investisseur. L'ICGN définit la gérance comme la répartition, la gestion et la surveillance responsables du capital dans le but de protéger et d'améliorer la valeur à long terme pour les bénéficiaires et la clientèle. Elle contribue à l'efficacité, à l'intégrité et à la résilience des marchés des capitaux, ainsi qu'à une croissance économique durable. Une gérance efficace peut contribuer à atténuer les risques idiosyncrasiques, ainsi que les risques à l'échelle du marché ou systémiques.

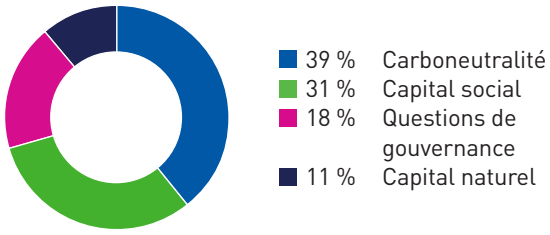
Une gérance efficace exige que les investisseurs exercent de façon responsable leurs droits de propriété dans toutes les catégories d'actifs, les stratégies de placement et les territoires au nom des bénéficiaires et des clients. L'approche de gérance et le niveau d'influence d'un investisseur peuvent varier en fonction du type d'investisseur, de la catégorie d'actif, de la taille du placement, des exigences juridiques, des facteurs de marché et des mandats de la clientèle.

Les responsabilités associées à la gérance comprennent la détermination, la surveillance et l'intégration dans les décisions de placement et de gérance des occasions et des risques significatifs liés à la durabilité qui ont une incidence sur la création de valeur à long terme.

C'est la dernière année que nous rendons compte de nos activités de gérance en utilisant les thèmes du capital social, du capital naturel et de la carboneutralité. À compter de l'an prochain, nous rendrons compte de nos activités conformément au regroupement établi dans notre feuille de route en matière de gérance publiée plus tôt cette année[5] : transition énergétique, exploitation minière responsable, gouvernance et responsabilité en matière d'IA, droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement et rémunération des cadres. Comme toujours, il y aura également un volet de gouvernance que nous ne considérons pas comme un « thème » en tant que tel, mais qui comprend des sujets d'engagement essentiels et constants, comme l'indépendance du conseil d'administration, la diversité des administrateurs et la surveillance efficace des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

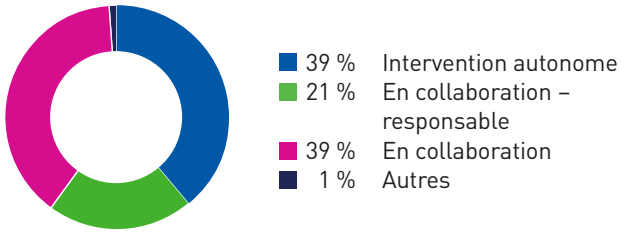
Aperçu des efforts d'engagement auprès des sociétés

Figure 5 : Thèmes principaux



Ce graphique montre la proportion d'entreprises uniques faisant l'objet d'un engagement dans chaque thème. Si une entreprise fait l'objet d'un engagement sur plusieurs sujets sous un même thème, elle n'est comptabilisée qu'une seule fois. Si une entreprise fait l'objet d'un engagement sur plusieurs thèmes, chaque thème est comptabilisé séparément. Source : Dossiers de NEI en matière d'engagement.

Figure 6 : Rôle de NEI



Le rôle de NEI est pris en compte pour chaque activité d'engagement, même si nous menons plusieurs activités sur le même sujet dans la même entreprise, puisque ces activités peuvent être individuelles ou collaboratives selon les circonstances. Source : Dossiers de NEI en matière d'engagement.

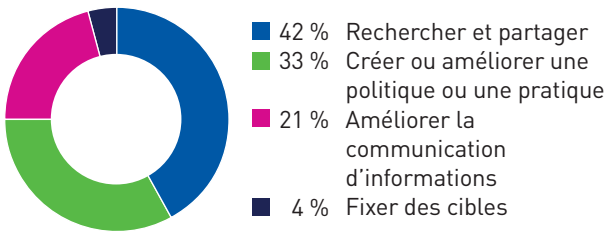
Progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs d'engagement

Notre principale méthode pour déterminer la réussite est de voir que des progrès quantifiables vers nos objectifs ont été réalisés dans les entreprises auprès desquelles nous menons des activités d'engagement. Cela peut prendre des années, mais les objectifs atteints représentent le type d'impact réel que NEI vise en tant que société d'investissement responsable axée sur une gérance efficace.

Tous les objectifs ne sont pas achevés à la fin du parcours de progression. Certains peuvent être abandonnés et d'autres peuvent même reculer. Ces situations ne sont pas inattendues. Le contexte évolue constamment et ce qui a du sens pour une entreprise dans les circonstances actuelles n'en aura pas forcément pendant tout le parcours.

Les progrès indiqués ci-dessous ont été évalués sur la base de 103 objectifs dans 56 entreprises, et les évaluations se sont terminées le 31 juillet 2026. En règle générale, on s'attend à ce que les objectifs soient réalisés dans un délai de 24 mois à compter de la date à laquelle ils sont établis. Les objectifs évalués dans le présent rapport ont été établis au cours des six premiers mois de 2024, lorsque notre nouveau cadre de suivi a été mis en place, ce qui signifie qu'ils sont les plus proches de leur échéance de 24 mois. L'analyse des progrès réalisés n'est pas exhaustive pour tous les objectifs. Des objectifs sont établis en continu et reconduits tout au long de l'année, et le calendrier d'évaluation et d'avancement est imprévisible.

Figure 7 : Répartition par catégorie des 103 objectifs évalués



Source : Dossiers de NEI en matière d'engagement. Voir le tableau 3 pour connaître le contexte de nos catégories d'objectifs.

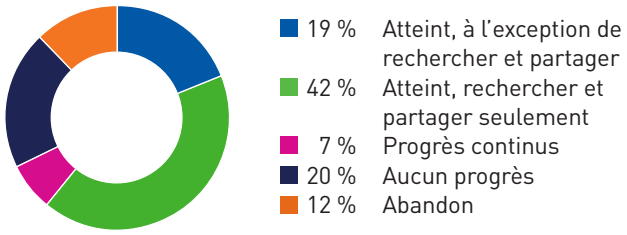
[5] https://www.placementsnei.com/investissement-responsable/investissement-responsable-expertise/rapports/feuille-de-route-gerance-ir.html

Tableau 3 : Catégories d'objectifs et exemples

Catégorie	Contexte	Exemple d'un objectif propre à une société donnée*
Rechercher et partager	Cette catégorie est réservée aux premières rencontres, à mesure que nous en apprenons davantage sur l'approche de la société en matière de gestion du risque. Une fois que nous aurons commencé à fixer des objectifs tangibles en fonction de notre compréhension de l'endroit où la société devrait diriger ses efforts, les trois autres catégories d'objectifs entreront en ligne de compte et cet objectif portera la mention « achevé ».	Pour Aritzia : Discuter de l'approche des principes de responsabilité sociale guidée par les travailleurs.
Créer ou améliorer une politique ou une pratique	Les politiques établissent des lignes directrices essentielles pour le comportement des entreprises. Lorsque le comportement des entreprises ne répond pas aux attentes des parties prenantes, ce qui pourrait entraîner des résultats néfastes, cela tient peut-être à la faiblesse des politiques et/ou à leur mise en œuvre, c'est-à-dire les pratiques et procédures. Nous encourageons les sociétés à élaborer, à mettre en œuvre et à superviser (souvent au niveau du conseil d'administration) de solides politiques pour régir les mesures qu'elles prennent.	Pour Mullen Group : Élaborer un plan de transition crédible du parc de véhicules.
Améliorer la communication d'informations	L'objectif de la communication d'informations par les sociétés est d'aider les investisseurs à prendre des décisions éclairées à l'aide de tous les renseignements pertinents dont ils disposent. Au fil des ans, les investisseurs ont pris davantage conscience de la pertinence et de l'influence de l'information non financière, comme les facteurs environnementaux et sociaux, sur la santé globale d'une entreprise. Le climat, les droits de la personne et la diversité ne sont que quelques-uns des domaines sur lesquels les investisseurs cherchent de plus en plus à obtenir des renseignements détaillés.	Pour UnitedHealth Group : Communiquer les structures de gouvernance et de responsabilité au regard des décisions concernant les réclamations et la couverture.
Fixer des cibles	Les cibles peuvent s'appliquer à n'importe quel secteur d'activité où une amélioration est souhaitée. Les sociétés peuvent avoir des cibles en matière de diversité, de satisfaction des employés, de climat, de réduction des déchets, et bien d'autres. En plus de définir le cadre d'une amélioration de manière quantifiable, les cibles sont extrêmement importantes pour cibler les activités et assurer la reddition de comptes.	Pour Home Depot : Fixer un objectif d'élimination de la déforestation et de la conversion des terres assorti d'une échéance.

*Peut changer sans préavis.

Figure 8 : Statut de progression de 103 objectifs



Source : Dossiers de NEI en matière d'engagement. « Progression en cours » signifie que l'objectif est passé du stade initial au stade intermédiaire ou du stade intermédiaire au stade avancé, mais qu'il n'a pas encore été atteint. Voir le tableau 5 ci-après pour connaître le contexte de nos catégories de progression.

Veuillez noter que les objectifs dans la catégorie Rechercher et partager sont habituellement atteints très tôt dans le processus d'engagement, en raison de la nature de l'objectif. Les objectifs de la catégorie Rechercher et partager représentent l'identification de la préoccupation par NEI et la reconnaissance par la société de nos points de vue, ainsi que nos propres activités de collecte de renseignements et de recherche. L'atteinte des objectifs de cette catégorie indique que le travail de base a été fait et que NEI et la société sont toutes deux prêtes à prendre des mesures pour aborder le problème.

Au total, 20 objectifs ont été considérés comme atteints en dehors de la catégorie « Rechercher et partager ». Le tableau 4 ci-après présente certains objectifs atteints dans divers secteurs.

Tableau 4 : Détails des objectifs considérés comme atteints

Société	Objectif	Catégorie d'objectif
Apple	Intégrer des normes de premier plan au programme d'approvisionnement responsable en minéraux.	Créer ou améliorer une politique ou une pratique
Meta Platforms	Améliorer les pratiques de diligence raisonnable en matière de droits de la personne dans le cadre de la publicité ciblée.	Créer ou améliorer une politique ou une pratique
Moderna	Améliorer la communication d'informations sur l'équité en santé.	Améliorer la communication d'informations
Nestlé	Mettre en œuvre les engagements de l'entreprise en matière d'élimination de la déforestation.	Créer ou améliorer une politique ou une pratique
Canadian Tire	Améliorer la diligence raisonnable en matière de droits de la personne dans le code de conduite des fournisseurs.	Créer ou améliorer une politique ou une pratique

Source : Dossiers de NEI en matière d'engagement. La liste n'est pas exhaustive. Les objectifs peuvent changer à mesure que les engagements évoluent au fil du temps.

Tableau 5 : Catégories de progrès

Catégorie	Contexte	Exemple de cas : Amélioration de la politique sur la diversité*
Étape préliminaire	Ces objectifs sont soit à l'étape « rechercher et partager de l'information » (voir le tableau 3 ci-dessus) ou la société a accepté d'étudier la question, mais elle ne s'est pas encore engagée à prendre des mesures ou à apporter des changements.	Une société technologique est favorable à l'idée de revoir sa politique sur la diversité pour déterminer si des améliorations sont nécessaires.
Étape intermédiaire	Ces objectifs sont passés à une étape plus orientée vers la prise de mesure, la société ayant pris des mesures concrètes pour atteindre l'objectif.	Après avoir examiné sa politique sur la diversité, la société s'engage à retenir les services d'un consultant indépendant pour obtenir des recommandations.
Étape avancée	Ces objectifs sont sur le point d'être atteints, les étapes importantes identifiables faisant l'objet d'un suivi au fil du temps.	La société confirme qu'un examen par un tiers a été effectué et que des recommandations ont été envoyées au conseil.
Achevé	Ces objectifs sont atteints. Veuillez noter que les objectifs n'ont pas besoin d'être atteints selon une trajectoire prescrite ou de la même façon qu'il a été prévu ou énoncé à l'origine. Les sociétés poursuivent leurs objectifs de la manière qui convient le mieux à leur stratégie et à leur modèle d'exploitation.	La société publie sa nouvelle politique sur la diversité.
Abandon	Il existe diverses raisons pour lesquelles nous pouvons cesser de poursuivre un objectif. Cela peut être en raison de nouveaux renseignements, d'un changement dans le contexte réglementaire, d'un changement d'orientation de l'entreprise, d'un changement dans les priorités d'engagement de NEI ou d'autres raisons. NEI ou l'entreprise peut abandonner les objectifs, ou l'abandon peut se faire d'un commun accord.	Nous décidons de ne pas poursuivre l'amélioration de la communication d'informations à la suite d'une fusion, dans le cadre de laquelle les pratiques plus rigoureuses en la matière de la société absorbante devraient être appliquées.
Recul	Ces objectifs ne progressent pas, ils reculent. Selon les circonstances, les objectifs qui reculent peuvent être abandonnés ou transmis à un échelon supérieur au sein de l'entreprise.	L'entreprise se sent contrainte à abandonner son travail en matière de diversité en raison d'une nouvelle loi.

* À titre indicatif seulement.

Aperçu des résultats des votes par procuration

Nous considérons la gouvernance d'entreprise comme un élément fondamental d'un solide rendement à long terme; en conséquence, nous croyons qu'il nous incombe d'exercer notre droit de vote aux assemblées générales annuelles (AGA) et aux assemblées extraordinaires des entreprises en tenant compte de nos priorités. Le vote par procuration permet aux actionnaires d'influencer la composition du conseil d'administration, d'orienter la stratégie de l'entreprise et de soutenir la bonne gouvernance générale. Les enjeux susceptibles d'avoir une optique de durabilité comprennent les propositions de la direction et des actionnaires, incluses dans la circulaire de sollicitation de procurations, et peuvent traiter d'enjeux comme l'établissement de niveaux de rémunération appropriés pour les cadres, l'amélioration de la communication ou des pratiques et l'établissement de stratégies de décarbonisation, entre autres.

Les analystes internes de NEI surveillent le processus de vote par procuration. Celui-ci est guidé par nos lignes directrices en la matière et est conforme à nos priorités en matière d'engagement. Nous effectuerons des recherches sur les décisions de vote qui sont plus nuancées, comme les décisions à prendre concernant des propositions d'actionnaires complexes ou litigieuses, ainsi que sur le potentiel de propositions nouvelles, et en discuterons.

Les données sur le vote par procuration contenues dans le présent rapport couvrent la période allant du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026, ce qui est considéré comme un cycle standard pour le vote par procuration. NEI détenait une participation dans toutes les entreprises mentionnées dans le présent rapport au moment du vote, mais les placements peuvent changer en tout temps sans préavis.

Les données proviennent d'International Shareholder Services, de FactSet et des informations présentées par les sociétés ouvertes. Les renseignements sur le vote par procuration contenus dans le présent rapport sont complets, mais pas exhaustifs. Nous avons sélectionné certains résultats de votes relatifs aux entreprises et les motifs ayant justifié les votes de NEI pour présenter un éventail de sujets et de secteurs. Pour comprendre comment et pourquoi nous votons comme nous le faisons, nos lignes directrices sur le vote par procuration offrent une explication approfondie.

Vous les trouverez ici : https://www.neiinvestments.com/content/dam/nei/docs/fr/responsible-investing/reports/NEI-proxy-guidelines-fr.pdf

Pour connaître l'historique complet de nos votes, consultez notre tableau de bord des votes par procuration ici (en anglais) : https://vds.issgovernance.com/vds/#/ODI3Mg==/

Figure 9 : 1 185 assemblées ayant donné lieu à l'exercice du vote

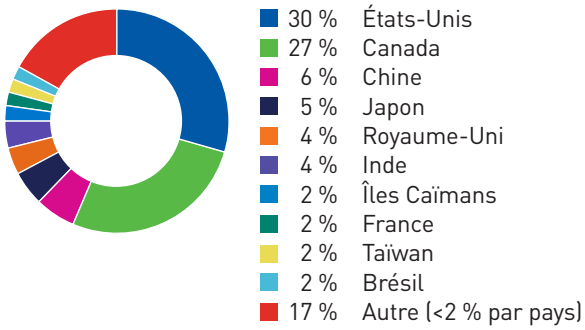


Figure 10 : Vote sur 13 522 propositions de la direction

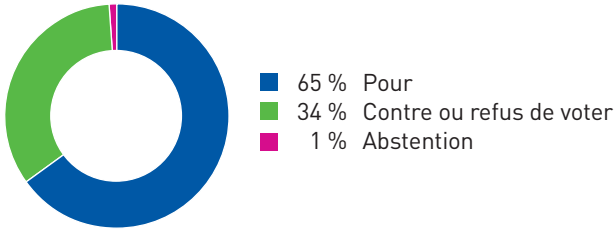


Figure 11 : Vote sur 432 propositions d'actionnaires

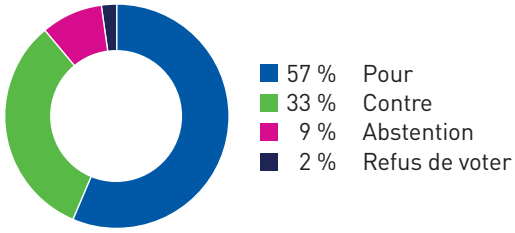
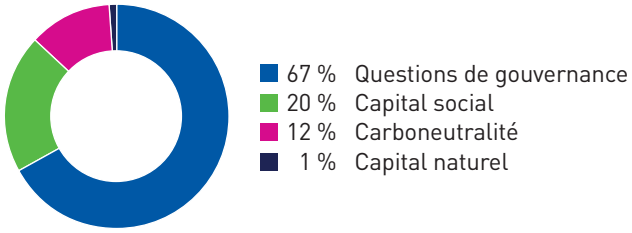


Figure 12 : Répartition des propositions d'actionnaires par thème



Échos sur les votes par procuration

Chaque année, nous organisons une campagne intitulée « échos sur les votes par procuration », au cours de laquelle nous justifions par écrit aux entreprises nos décisions de vote exprimées lors de leur assemblée générale annuelle. Nous pouvons également communiquer avec les entreprises avant leur assemblée pour discuter de nos préoccupations en matière de gouvernance et éclairer nos décisions de vote.

La campagne « échos sur les votes par procuration » de cette année était axée sur une évolution très précise. Avant le début de la période de vote par procuration, la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis a annoncé qu'elle ne rendrait plus de décision quant aux demandes de non-intervention déposées par les entreprises, c'est-à-dire le processus par lequel les entreprises demandaient à la SEC de les autoriser à exclure une proposition d'actionnaire de leur circulaire de sollicitation de procurations. Dans le cadre du processus précédent, le personnel de la SEC évaluait chaque demande au cas par cas et rendait une décision favorable ou défavorable à la société.

En novembre 2025, la SEC a annoncé que, même si les entreprises devaient toujours l'aviser lorsqu'elles avaient l'intention d'exclure une proposition, elle accepterait toutes les demandes sans exception. Nous estimons qu'il s'agit d'une très mauvaise nouvelle pour les droits des actionnaires et nous avons été vigilants lors de cette période de vote par procuration, en surveillant les entreprises qui, selon nous, profitaient de ce nouveau processus.

Si nous pensions qu'une entreprise excluait unilatéralement des propositions d'actionnaires valides, nous votions contre les membres actuels du comité de gouvernance et leur expliquions notre décision en leur écrivant directement. Dans le cadre de la campagne pour cette période de vote par procuration, nous avons interpellé 20 entreprises au sujet de l'exclusion unilatérale de propositions d'actionnaires.

Gouvernance

De bonnes pratiques de gouvernance sont essentielles pour que les conseils d'administration puissent s'acquitter de leur rôle de supervision de la direction et de conciliation des intérêts des parties prenantes. La gouvernance constitue le socle de la réussite de l'entreprise, c'est pourquoi nous l'avons toujours considérée comme un domaine d'intérêt. Cette année, nous avons mis à jour nos lignes directrices en matière de vote par procuration[6] afin de traduire nos attentes en matière de bonne gouvernance en un ensemble de neuf principes fondamentaux qui guident notre façon de voter dans les entreprises dans lesquelles nous investissons. Ces principes sont l'indépendance, la diversité et l'expérience adéquates, la réceptivité aux préoccupations des actionnaires, la protection des droits des actionnaires, l'efficacité des structures incitatives, la bonne gérance environnementale et sociale, l'intégrité financière, la conduite éthique, ainsi que l'encouragement et l'incarnation de la transparence des entreprises. Lorsque nous estimons que l'un de ces principes a été transgressé, nous pouvons voter contre les administrateurs conformément à nos lignes directrices.

Lors de cette période de vote par procuration, nous surveillerons de près l'introduction de programmes de vote par procuration pour les particuliers, comme celui d'Exxon Mobil. Bien que cette initiative vise à démocratiser le processus de vote par procuration en permettant aux actionnaires individuels d'exercer facilement les droits de vote rattachés à leurs actions, en pratique, cet effort semble structuré de façon à renforcer le soutien aux positions de la direction au détriment des actionnaires institutionnels.

[6] https://www.placementsnei.com/content/dam/nei/docs/fr/responsible-investing/reports/NEI-proxy-guidelines-fr.pdf

Le programme a d'ailleurs été mis en place avec une seule option de vote à l'inscription : soutenir la direction. Par conséquent, si un investisseur particulier choisit de participer au programme, il votera en faveur de la direction tant qu'il détiendra ses actions, à moins qu'il choisisse de se retirer du programme.

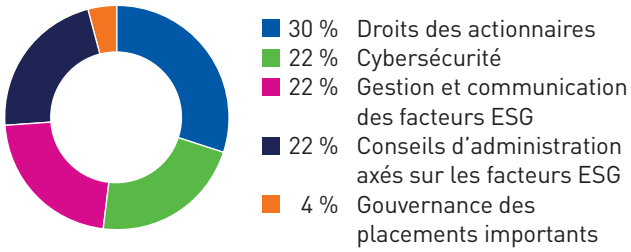
Nous avons soutenu une résolution présentée à l'entreprise demandant à Exxon d'offrir plusieurs options de vote (comme soutenir les propositions d'actionnaires) dans le cadre de ce programme, mais elle n'a pas été adoptée. Si cette tactique réussit, nous nous attendons à ce qu'elle représente un obstacle supplémentaire pour les investisseurs institutionnels comme NEI, qui auront de plus en plus de mal à inciter les entreprises à adopter de meilleures pratiques de gouvernance. Ces programmes s'ajoutent à la décision de la SEC décrite ci-dessus qui complique le dépôt de résolutions par les actionnaires; il semble ainsi y avoir un effort concerté aux États-Unis pour réduire l'influence des actionnaires.

Malgré ces difficultés, des signes montrent que les outils de gérance continuent de faire leurs preuves et sont toujours un moyen efficace d'inciter les entreprises à rendre des comptes. Comme il est mentionné dans la section Échos sur les votes par procuration ci-dessus, la SEC a tout bonnement donné aux entreprises le feu vert pour exclure toute proposition déposée par les actionnaires, sans qu'elles aient à se justifier. On aurait donc pu s'attendre à ce qu'une foule de propositions soient exclues du vote. Paradoxalement peut-être, cela a eu l'effet contraire.

Le nombre absolu de demandes d'exclusion de propositions par les entreprises a diminué de 53 %[7], ce qui représente une baisse spectaculaire par rapport à l'année précédente.

Il semble que depuis que la SEC a cessé d'arbitrer les demandes d'exclusion de propositions, les entreprises se sentent plus exposées à l'activisme des actionnaires. Si elles semblent profiter du passe-droit octroyé par la SEC, les entreprises pourraient être exposées à des campagnes organisées de vote à l'encontre des membres du conseil d'administration, à de la mauvaise publicité et même à des poursuites[8]. Nos propres votes contre les membres du conseil d'administration des entreprises qui ont exclu arbitrairement des propositions sont la preuve que les entreprises devront faire face aux investisseurs et à leurs attentes à un moment donné.

Figure 13 : Thèmes d'engagement liés à la gouvernance



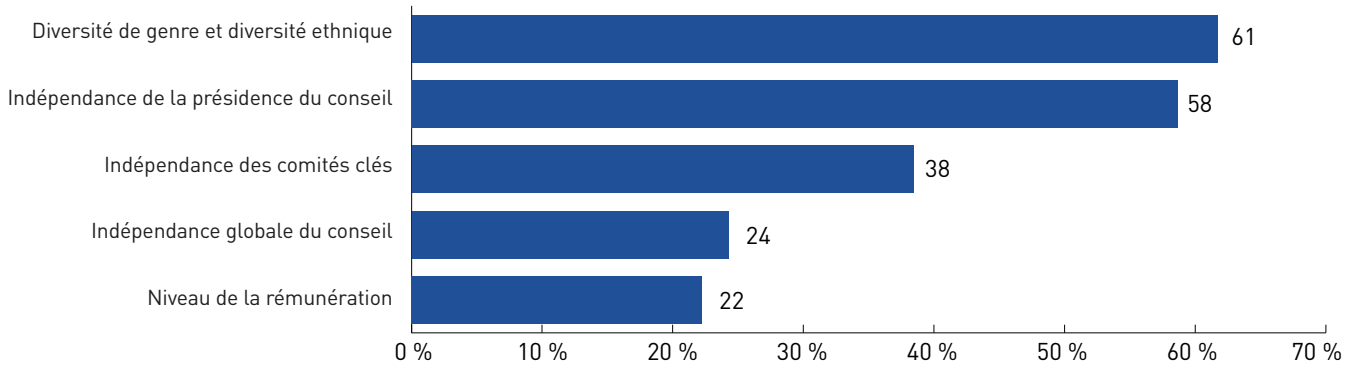
Les sujets regroupés en thèmes sont pris en compte une seule fois pour une société donnée. Par exemple, si nous rencontrons une société trois fois au cours de l'année au sujet de la carboneutralité, cela comptera une seule fois.
Source : Dossiers de NEI en matière d'engagement.

[7] https://corpgov.law.harvard.edu/2026/07/29/2026-proxy-season-review/ (en anglais)
[8] Voir : *Six entreprises poursuivies pour avoir exclu des propositions d'actionnaires des documents relatifs aux procurations de 2026*, https://whatstrending.fenwick.com/post/six-companies-sued-excluding-shareholder-proposals-2026-proxy-materials (en anglais)

Tableau 6 : Sommaire des données sur le vote par procuration au sujet de la gouvernance, résolutions des actionnaires

Sujet	Abstention	Contre	Pour	Refus de voter
Questions liées aux auditeurs (2 résolutions)	0 %	50 %	50 %	0 %
Opérations d'entreprise (1)	0 %	100 %	0 %	0 %
Rémunération des administrateurs (1)	0 %	0 %	100 %	0 %
Élection des administrateurs (67)	15 %	15 %	66 %	4 %
Questions liées aux administrateurs (48)	0 %	19 %	81 %	0 %
Surveillance des enjeux environnementaux et sociaux par le conseil d'administration (20)	30 %	15 %	50 %	5 %
Lobbying, dons de bienfaisance et contributions politiques (11)	0 %	27 %	73 %	0 %
Autres questions de rémunération (20)	25 %	55 %	15 %	5 %
Autres questions de gouvernance (29)	7 %	69 %	24 %	0 %
Droits des actionnaires (88)	2 %	32 %	66 %	0 %
Rapports sur la durabilité (3)	0 %	33 %	67 %	0 %
Total (sur 290 résolutions)	**8 %**	**30 %**	**60 %**	**2 %**

Figure 14 : Cinq principales raisons de voter contre les administrateurs (% des sociétés touchées)*



* Canada et États-Unis seulement.

Votes consultatifs sur la rémunération des cadres

Même si nous avons pu soutenir un plus grand nombre de régimes de rémunération des cadres lors de cette période de vote par procuration (7 %) par rapport à la période précédente (3 %), nous continuons de constater que la plupart des programmes sont inadaptés. Nos principales préoccupations, qui sont demeurées remarquablement inchangées au fil des ans, sont soit structurelles, car la façon dont les régimes de rémunération sont élaborés ne correspond pas à nos attentes, soit liées au montant, car la rémunération en elle-même est préoccupante.

Nous votons le plus souvent contre les régimes de rémunération qui sont structurés de façon à entraîner une rémunération excessive ou qui semblent encourager un comportement contraire aux intérêts à long terme des actionnaires. De plus, ces régimes sont parfois construits d'une manière totalement déconnectée du rendement réel de l'entreprise, par exemple, lorsque les structures conduisent à des versements exceptionnels si le marché en général augmente, quel que soit le rendement du cours de l'action de l'entreprise.

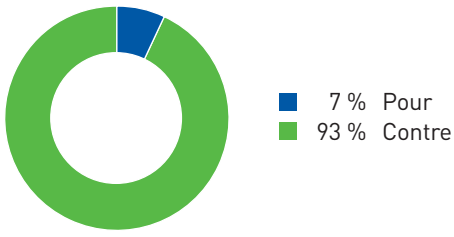
Nous déterminons qu'une rémunération est excessive en comparant le montant de la rémunération du chef de la direction à celui des autres cadres de direction visés et de l'ensemble des employés, ainsi qu'au revenu médian des ménages. Nous continuons de croire que les rémunérations excessives et l'iniquité salariale peuvent nuire au rendement des entreprises et qu'à un niveau systémique, elles augmentent l'inégalité des revenus, ce qui peut avoir des conséquences négatives sur l'ensemble de l'économie.

Nous avons cerné une tendance préoccupante, à savoir que les comités de rémunération accordent de plus en plus souvent d'importantes attributions exceptionnelles en actions qui gonflent considérablement la rémunération du chef de la direction pour l'année en question. Ces attributions suscitent souvent une vive désapprobation de la part des actionnaires, mais ce n'est habituellement pas suffisant pour faire échec au vote. Comme l'attribution est ponctuelle, lorsque le régime de rémunération de l'année suivante ne prévoit pas d'attribution exceptionnelle en actions, il peut sembler que le comité a écouté les préoccupations des actionnaires puisque la rémunération globale est beaucoup plus faible. Par conséquent, le régime de rémunération bénéficiera probablement d'un large vote de soutien de la part des actionnaires. Cependant, l'attribution de l'année précédente n'est presque jamais annulée; les conseils d'administration ont donc trouvé un moyen d'augmenter la rémunération sans avoir à rendre de comptes pour des régimes de rémunération constamment élevés.

Il convient de souligner que le soutien global aux régimes de rémunération des cadres par les investisseurs aux États-Unis, où les rémunérations excessives sont les plus répandues, augmente. Le soutien des actionnaires aux votes consultatifs sur la rémunération au sein des entreprises de l'indice S&P 500 s'est établi en moyenne à 93 % au cours des six premiers mois de 2026[9], en hausse par rapport aux années précédentes et aux antipodes de notre taux de votes contre de 93 %. Le nombre d'échecs des votes consultatifs au sein des entreprises de l'indice S&P 500 et de l'indice Russell 3000 est passé de 44 en 2022 à seulement 9 depuis le début de l'année[10].

Ces chiffres semblent en contradiction avec les multiples cas très médiatisés de rémunération excessive lors de cette période de vote par procuration, mais ils cadrent avec notre observation générale selon laquelle la plupart des investisseurs soutiendront presque tous les niveaux de rémunération si leurs propres rendements sont bons. Bien qu'il semble s'agir d'une rémunération en fonction du rendement qui devrait profiter aux deux parties, nous croyons en réalité que les entreprises pénalisent le rendement futur avec une rémunération excessive, ce qui finira par désavantager les investisseurs à long terme.

Figure 15 : 512 votes consultatifs sur la rémunération des cadres*



* Canada et États-Unis seulement

[9] https://www.iss-corporate.com/resources/blog/u-s-proxy-season-say-on-pay-one-time-awards-and-equity-plan-trends/ (en anglais)
[10] https://www.iss-corporate.com/resources/blog/u-s-proxy-season-say-on-pay-one-time-awards-and-equity-plan-trends/ (en anglais)

Tableau 7 : Justification des votes contre les régimes de rémunération

Facteurs guidant les décisions de vote	Nombre de sociétés canadiennes touchées	Nombre de sociétés américaines touchées	% de sociétés touchées (Canada et États-Unis)
Rémunération excessive du chef de la direction par rapport à la rémunération moyenne des cadres dirigeants visés	63	153	42,2 %
Rémunération extrêmement excessive du chef de la direction par rapport à la rémunération moyenne des cadres dirigeants visés	8	14	4,3 %
Rémunération excessive du chef de la direction ou des cadres par rapport au revenu médian des ménages	25	33	11,3 %
Rémunération extrêmement excessive du chef de la direction ou des cadres par rapport au revenu médian des ménages	7	51	11,3 %
Rémunération excessive du chef de la direction par rapport aux entreprises comparables	27	30	11,1 %
Rémunération extrêmement excessive du chef de la direction par rapport aux entreprises comparables	18	21	7,6 %
Rémunération excessive du chef de la direction par rapport à l'ensemble des employés	3	59	12,1 %
Rémunération extrêmement excessive du chef de la direction par rapport à l'ensemble des employés*	S.O.	29	5,7 %
Structure de rémunération	138	250	75,8 %
Préoccupations liées au rendement	104	212	61,7 %
Absence de mesures du rendement ESG	37	193	44,9 %
Autres questions de rémunération (propriété d'actions, récupération)	21	57	15,2 %

* Cette ligne directrice ne s'applique qu'aux États-Unis en raison du manque de données sur les autres marchés.

Tableau 8 : Seuils pour déterminer la rémunération excessive du chef de la direction

		Rémunération excessive			Rémunération extrêmement excessive		
Pays	Revenu médian des ménages	Multiplicateur	Seuil	Nombre de sociétés	Multiplicateur	Seuil	Nombre de sociétés
États-Unis	83 730 $	280x le revenu médian	23,4 millions $	33	375x le revenu médian	31,4 millions $	51
Canada	105 370 $	120X le revenu médian	12,6 millions $	25	190x le revenu médian	20,0 millions $	7

Sources : Revenu médian des ménages au Canada : Statistique Canada; revenu médian des ménages aux États-Unis : U.S. Census Bureau. Les seuils sont établis en fonction de nos lignes directrices sur le vote par procuration de 2026 qui sont mises à jour annuellement.

Capital social

Nos discussions sur le capital social sont de plus en plus axées sur les droits, car nous avons cherché à faire pression sur les entreprises pour qu'elles exercent leur diligence raisonnable en matière de droits de la personne, que ce soit sur le sujet des chaînes d'approvisionnement ou sur des enjeux existants et émergents liés aux droits numériques. En ce qui concerne les droits numériques, l'adoption rapide des technologies d'intelligence artificielle (« IA ») a soulevé de nombreux enjeux à aborder. D'après ce que nous avons pu constater, les entreprises n'ont pas encore bien saisi ces risques et leur complexité, et l'attention que nous portons à ce sujet ne devrait faire qu'augmenter à l'avenir.

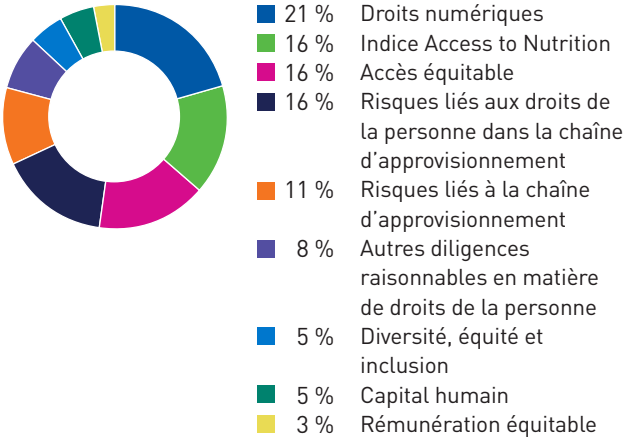
En ce qui concerne le vote par procuration, le nombre de propositions d'actionnaires déposées sur des questions environnementales et sociales a considérablement diminué, ce qui semble en grande partie attribuable au fait que les actionnaires se restreignent, car ils craignent que l'évolution du contexte réglementaire et la baisse du soutien des grands actionnaires sapent leurs efforts. Nous avons observé une augmentation des propositions relatives à l'IA, ce qui témoigne de l'importance croissante de l'IA responsable dans le domaine des placements. Dans l'ensemble, malgré la baisse générale des taux de dépôt de propositions, nous nous attendons à ce que les propositions liées à l'IA continuent d'augmenter, compte tenu de la place de plus en plus centrale que cette technologie occupe pour les investisseurs responsables.

L'augmentation du nombre de propositions anti-ESG par rapport aux années précédentes s'est poursuivie, au point où il semble y avoir presque autant de propositions anti-ESG déposées sur les questions environnementales et sociales que de propositions pro-ESG[11]. Cela explique pourquoi nous avons voté contre autant de propositions en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI); la majorité d'entre elles visaient en effet à réduire les efforts en matière de DEI, et non à les renforcer. Pourtant, malgré cette augmentation des dépôts, le niveau de soutien aux propositions anti-ESG est demeuré marginal, à moins de 2 % en moyenne, comparativement à un soutien moyen de 13,3 % pour les propositions ESG[12], ce qui indique que même si le soutien global aux propositions pro-ESG a baissé, il serait erroné de conclure que l'opinion des actionnaires a basculé à l'autre extrémité du spectre. Nous croyons plutôt que bon nombre de grands investisseurs hésitent à afficher publiquement leur soutien aux propositions ESG, sans pour autant considérer, du moins pour l'instant, que les initiatives ESG déjà en place devraient être réduites ou abandonnées.

Les propositions anti-ESG augmentent, mais les partisans traditionnels des efforts ESG et les organisations qui dirigent l'offensive anti-ESG semblent curieusement se rejoindre sur un point. Il semble notamment que les deux factions soient vivement préoccupées par les questions de protection des renseignements personnels associées aux technologies d'IA, qu'il s'agisse des données utilisées pour l'entraînement des modèles ou des conséquences de l'utilisation de l'IA pour les droits en la matière.

Nous avons pu soutenir plusieurs propositions à ce sujet déposées par des actionnaires qui soumettent traditionnellement des propositions anti-ESG, car elles correspondaient à nos préoccupations à l'égard du développement responsable de l'IA.

Figure 16 : Thèmes d'engagement liés au capital social



Les sujets regroupés en thèmes sont pris en compte une seule fois pour une société donnée. Par exemple, si nous rencontrons une société trois fois au cours de l'année au sujet de l'accès équitable, cela comptera une seule fois.
Source : Dossiers de NEI en matière d'engagement.

[11] https://corpgov.law.harvard.edu/2026/06/14/esg-and-anti-esg-shareholder-proposals-in-2026/ (en anglais)
[12] https://corpgov.law.harvard.edu/2026/06/14/esg-and-anti-esg-shareholder-proposals-in-2026/ (en anglais)

Résultats des votes par procuration

Tableau 9 : Sommaire des données sur le vote par procuration au sujet du capital social, résolutions des actionnaires*

Sujet	Abstention	Contre	Pour	Refus de voter
Droits numériques (21 résolutions)	0 %	10 %	90 %	0 %
Diversité, équité et inclusion (26)	0 %	81 %	19 %	0 %
Accès équitable (4)	0 %	50 %	50 %	0 %
Rémunération équitable (2)	0 %	100 %	0 %	0 %
Diligence raisonnable en matière de droits de la personne (16)	0 %	31 %	69 %	0 %
Pratiques de travail (8)	13 %	50 %	38 %	0 %
Autres enjeux sociaux (5)	0 %	80 %	20 %	0 %
Fiscalité responsable (6)	83 %	0 %	0 %	17 %
Total (sur 88 résolutions)	**7 %**	**45 %**	**47 %**	**1 %**

* Les données comprennent les propositions que nous avons considérées comme étant « anti-ESG ». C'est pourquoi, par exemple, les données semblent indiquer que nous avons voté contre 81 % des propositions en matière de DEI, alors qu'en fait, bon nombre d'entre elles étaient anti-ESG.

Tableau 10 : Quelques résultats du vote par procuration pour le capital social

Société	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
BMO, RBC, Banque Scotia, TD	On a demandé aux banques de rendre compte de l'utilisation de l'IA dans la prise de décisions de haut niveau, l'évaluation du risque et les octrois de prêts.	Pour	Soutien de 21,3 % à 25,2 %	Nous reconnaissons les efforts déployés par les banques pour gérer les risques et les occasions liés à l'utilisation des données et de l'IA. Toutefois, nous sommes d'avis que ces renseignements supplémentaires aideraient les investisseurs à mieux comprendre les cas d'utilisation de l'IA et le changement de culture d'entreprise qui en découle pour gérer les risques liés à l'IA.
Meta Platforms	Il était demandé à l'entreprise de rendre compte des risques d'une utilisation inappropriée des données externes pour développer des produits d'IA.	Pour	Soutien de 10,2 %	L'avantage potentiel de la communication d'informations supplémentaire semble prudent, étant donné que Meta reconnaît l'importance de la protection des données personnelles du point de vue des droits de la personne et que l'entreprise a fait l'objet de controverses et de sanctions à plusieurs reprises. De plus, la réglementation semble mettre davantage l'accent sur la protection des données et la gouvernance de l'IA dans de nombreux territoires où l'entreprise exerce ses activités. Nous avons appuyé une proposition semblable visant Alphabet, qui a obtenu un soutien de 12,2 % de la part des investisseurs.
Walmart	On a demandé à l'entreprise de rendre compte de l'incidence de sa politique d'immigration et de son application.	Contre	Soutien de 4,3 %	Bien que les préoccupations du déposant soient globalement pertinentes pour les entreprises comptant un vaste effectif comme Walmart, nous sommes d'avis que les informations déjà communiquées par celle-ci permettent aux parties prenantes de comprendre les risques liés à la main-d'œuvre susceptibles d'avoir une incidence sur les activités et les fournisseurs. Les informations dont la communication était demandée ne semblaient pas utiles pour la prise de décisions. Par ailleurs, nous avons appuyé une proposition demandant à Walmart de produire un rapport sur l'incidence de l'IA et de l'automatisation sur le milieu de travail, qui a reçu un soutien d'environ 5 % de la part des investisseurs.
Dollar General	Il était demandé à l'entreprise de rendre compte de la faisabilité de l'adoption d'une politique globale en matière de droits de la personne.	Pour	Soutien de 29,2 %	Bien que nous reconnaissions les récents progrès réalisés par Dollar General dans son approche des droits de la personne, le fait que l'entreprise rende compte de la situation aiderait les investisseurs à évaluer davantage la façon dont elle gère les risques liés aux droits de la personne dans l'ensemble de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement, conformément aux normes internationales en matière de droits de la personne et compte tenu des controverses récurrentes.

Société	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Microsoft	On a demandé à la société d'effectuer une évaluation des risques liés aux droits de la personne.	Pour	Soutien de 26,3 %	La récente controverse liée à l'utilisation abusive de la technologie Azure par Microsoft, que l'entreprise n'a détectée qu'après un examen public, soulève des questions sur l'efficacité de ses processus de diligence raisonnable en matière de droits de la personne et expose l'entreprise à des risques juridiques, opérationnels, financiers et d'atteinte à la réputation. Nous estimons que l'entreprise et ses actionnaires profiteraient d'une évaluation de l'efficacité de ses processus de diligence raisonnable en matière de droits de la personne pour prévenir, détecter et combattre l'utilisation abusive de ses produits et services d'infonuagique et d'IA par les clients.

Activités liées aux politiques

- Nous avons signé une lettre d'investisseurs concernant la fermeture d'entrepôts Amazon au Québec et les répercussions sur les droits des travailleurs.
- Nous avons fourni des commentaires à la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance sur les mises à jour de son guide de la rémunération des dirigeants et des administrateurs.
- Nous avons signé une déclaration de ShareAction qui soutient l'engagement continu auprès des entreprises sur le sujet de la DEI à la suite des reculs observés aux États-Unis.
- Nous avons présenté des commentaires au ministère des Finances dans le cadre de sa consultation sur le Règlement sur la communication d'informations relatives à la diversité, en appui au maintien des exigences en la matière.
- Nous avons participé à la consultation de ShareAction sur le projet de loi sur l'égalité (race et handicap) au Royaume-Uni.

Dialogues avec les entreprises

AbbVie

Ce récit d'engagement a été initialement publié au deuxième trimestre de 2025. Les renseignements ne sont valables qu'à compter de cette date.

Objectif : Encourager AbbVie à faire progresser l'élaboration d'une politique globale en matière de droits de la personne qui témoigne d'une intention stratégique d'améliorer l'accès aux médicaments.

Nous avons rencontré AbbVie dans le cadre d'une collaboration des investisseurs lors du premier de deux engagements prévus pour l'année. AbbVie a donné son accord à l'entente après que nous avons retiré stratégiquement une proposition des actionnaires déposée auprès de la société lui demandant d'effectuer une évaluation de l'incidence sur les droits de la personne. NEI et d'autres investisseurs avaient soumis une proposition à la société pharmaceutique pour la troisième année consécutive. Dans les deux propositions précédentes, nous avions demandé à AbbVie de rendre compte de l'incidence de la prolongation de l'exclusivité des brevets sur l'accès aux produits.

Notre engagement auprès d'AbbVie met en relief l'importance d'intégrer les droits de la personne dans la stratégie fondamentale de la société. Cet aspect prime particulièrement dans le secteur pharmaceutique, où l'accès aux médicaments est vital. Nous nous concentrons sur la façon dont AbbVie peut atteindre l'équilibre entre ses objectifs d'affaires et sa responsabilité de rendre les médicaments accessibles. En 2024, AbbVie a mené une double évaluation de l'importance relative, qui a tenu compte

des enjeux ayant une répercussion financière sur la société ainsi que de l'incidence de cette dernière sur les plans social et environnemental. Selon les résultats de l'évaluation, qui ont été communiqués dans le plus récent rapport ESG de la société, l'accès des patients et l'abordabilité figurent parmi les enjeux les plus importants.

Les stratégies relatives aux brevets et à l'établissement des prix auxquelles AbbVie a eu recours dans le passé ont limité l'accès aux médicaments, ce qui a posé des risques d'atteinte à la réputation et des risques juridiques. Ces stratégies, qui sont conçues pour maximiser la rentabilité et protéger la propriété intellectuelle, peuvent donner lieu à des prix plus élevés des médicaments et limiter l'accès à ceux-ci, particulièrement dans les régions à plus faible revenu. Notre groupe d'investisseurs est d'avis que de telles approches, bien que courantes dans le secteur, peuvent nuire à la durabilité à long terme et à l'acceptabilité sociale d'AbbVie. Nous souhaitons avoir la preuve qu'AbbVie réévalue la façon dont elle gère l'exclusivité et l'établissement des prix, afin de trouver un meilleur équilibre entre des conditions favorisant l'innovation et un large accès pour les patients.

Même si AbbVie a une politique en matière de droits de la personne, nous estimons qu'elle a besoin d'une version plus robuste qui fait directement référence à des cadres mondiaux. Notre principale demande à l'entreprise pour cette année est qu'elle améliore sa politique. Nous avons l'intention d'évaluer les activités de l'entreprise au regard de ses engagements, mais pour ce faire, elle doit d'abord renforcer sa politique. AbbVie est au courant des problèmes et s'est montrée disposée à apporter des améliorations. De plus, la nouvelle réglementation en Europe l'incite encore davantage à effectuer des changements importants.

Capital naturel

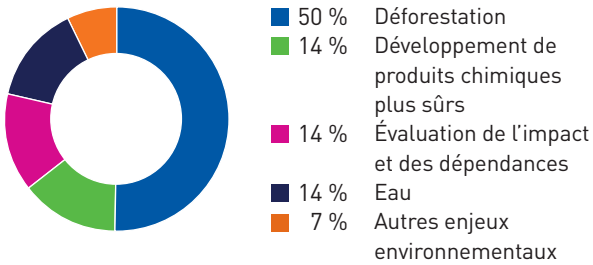
Le capital naturel reste un enjeu émergent pour la plupart des investisseurs, mais beaucoup est fait pour mieux comprendre les paramètres nécessaires afin de mesurer avec précision les risques et les occasions. Nos engagements en matière de capital naturel s'inscrivent dans la continuité de l'accent mis l'année précédente sur la déforestation associée aux marchandises et sur les évaluations des impacts et des dépendances.

L'an dernier, l'initiative collaborative Finance Sector Deforestation Action, dont nous étions membres, a mis fin à ses activités et a fusionné certains de ses engagements continus avec d'autres initiatives collaboratives liées à la nature qui travaillent sur des questions semblables. Des progrès ont été réalisés en vue de l'atteinte des objectifs de l'initiative, notamment une augmentation des engagements à mettre fin à la déforestation associée aux marchandises qui est issue des chaînes d'approvisionnement des entreprises.

Cette année, nous n'avons pas vu autant de propositions demandant aux entreprises d'effectuer des évaluations des impacts et des dépendances, mais nous avons continué nos efforts d'engagement à ce sujet auprès des entreprises et avons remarqué qu'elles apportaient des réponses plus élaborées. La portée et l'envergure croissantes des solutions numériques conçues pour évaluer les données sur un emplacement précis, comme l'imagerie satellite, semblent prometteuses pour analyser les impacts et les dépendances.

Nous considérons toujours l'eau comme un sujet crucial, au croisement des risques liés au climat et au capital naturel, qui gagnera en importance pour de nombreux secteurs au fil du temps. Les fabricants de semi-conducteurs et les exploitants de centres de données suscitent notamment des préoccupations, car ces deux secteurs sont fortement exposés aux risques liés à l'eau, et la course en cours pour alimenter l'IA en électricité ne fera qu'exacerber leurs difficultés. L'eau est en train de devenir un sujet de préoccupation pour ces secteurs[13], et la gestion des répercussions sur les bassins versants locaux sera un défi central pour la construction de centres de données.

Figure 17 : Sujets d'engagement liés au capital naturel



Les sujets regroupés en thèmes sont pris en compte une seule fois pour une société donnée. Par exemple, si nous rencontrons une société trois fois au cours de l'année au sujet de la déforestation, cela comptera une seule fois.
Source : Dossiers de NEI en matière d'engagement.

[13] https://www.tucsonspotlight.org/tucson-city-council-blocks-amazon-data-center-after-public-outcry/ et https://www.reuters.com/world/americas/chile-partially-pulls-google-data-center-permit-seeks-tougher-environmental-2024-02-27/ (en anglais)

Résultats des votes par procuration

Tableau 11 : Sommaire des données sur le vote par procuration au sujet du capital naturel, résolutions des actionnaires

Sujet	Abstention	Contre	Pour	Refus de voter
Faire progresser le bien-être animal (2 résolutions)	0 %	0 %	100 %	0 %
Impacts environnementaux (3)	33 %	0 %	67 %	0 %
Total (sur 5 résolutions)	**20 %**	**0 %**	**80 %**	**0 %**

Tableau 12 : Quelques résultats du vote par procuration pour le capital naturel

Société	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
The Home Depot	Il était demandé à l'entreprise de réaliser une évaluation des impacts sur la biodiversité et de la communiquer.	Pour	Soutien de 14,3 %	Nous estimons que la communication d'informations supplémentaires aiderait les actionnaires à évaluer la façon dont l'entreprise gère les risques associés à la déforestation et à la perte de biodiversité, et à suivre les progrès réalisés sur ces questions. Nous avons également voté en faveur d'une autre proposition, qui a reçu un soutien de 17,4 %, demandant à Home Depot de rendre compte de ses efforts pour faire en sorte que tous les emballages soient recyclables, réutilisables et compostables.
Digital Realty Trust	On a demandé à l'entreprise de rendre compte des risques liés à l'eau pour ses activités.	Pour	Soutien de 22,5 %	Nous sommes d'avis que les actionnaires tireraient parti de renseignements supplémentaires sur l'utilisation de l'eau par l'entreprise dans le cadre de ses activités et que ces renseignements pourraient leur permettre d'évaluer la gestion des risques connexes par l'entreprise.
Alphabet	On a demandé à l'entreprise de rendre compte de l'alignement de ses politiques et pratiques relatives à l'utilisation de l'eau sur le développement de l'IA.	Abstention	Soutien de 1,5 %	Même si nous considérons la consommation d'eau comme un risque significatif pour Alphabet en raison des nombreux centres de données nécessitant un refroidissement à l'eau qu'elle exploite, l'entreprise communique déjà des informations sur ses initiatives en matière d'eau pour les centres de données et sur les justifications commerciales qui les sous-tendent. Nous estimons que la communication d'informations supplémentaires serait redondante.

Activités liées aux politiques

- Nous avons participé à une consultation gouvernementale sur les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées en tant que substances dangereuses.

Engagement collaboratif avec Impax

NEI collabore depuis longtemps avec Impax Asset Management dans le cadre d'engagements collaboratifs. Impax est le sous-conseiller du Fonds leaders en environnement NEI, du Fonds d'entreprises chefs de file mondiales NEI et du Fonds équilibré durable mondial NEI. Chaque société apporte sa propre expertise et entretient des liens différents avec les entreprises détenues dans les fonds. En règle générale, nous sommes en accord avec la façon dont Impax aborde les principaux sujets de préoccupation et le processus d'engagement dans son ensemble.

En 2025, nous avons continué de collaborer sur quatre activités d'engagement. IDEX est un fabricant de produits d'ingénierie spécialisés, American Waterworks fournit des services liés à l'eau et aux eaux usées, et Waste Management et Republic Services sont des entreprises de gestion des déchets. Nous avons notamment abordé l'impact sur la nature, les examens d'équité environnementale, le risque de cybersécurité pour les infrastructures essentielles, la circularité et les émissions de méthane.

L'un des objectifs de notre engagement auprès de l'entreprise American Waterworks mérite d'être mis en avant, car il a été atteint. En 2022 et 2023, nous avons demandé à l'entreprise de communiquer des informations sur sa façon d'évaluer ses impacts sur la nature et ses dépendances à l'égard de celle-ci. Dans son rapport sur la durabilité de 2024, nous avons remarqué que l'entreprise avait amélioré la communication d'informations à ce sujet.

Au fil des ans, nous avons également mené des activités d'engagement auprès d'autres entreprises, notamment le fournisseur de gaz industriel Air Liquide, le fournisseur d'emballages en aluminium Ball et le fabricant d'équipement électrique industriel Hubbell. En 2026, Waste Connections et Linde comptent parmi les entreprises susceptibles de faire l'objet d'activités d'engagement avec Impax.

Carboneutralité

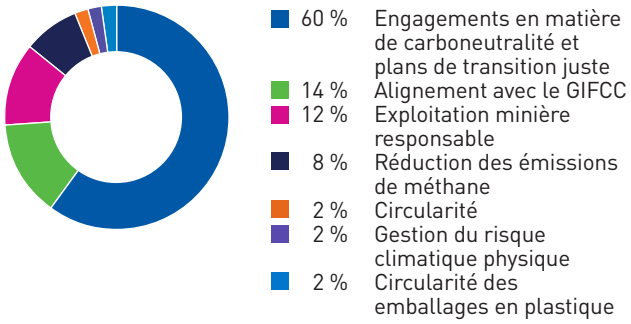
Le parcours déjà difficile vers la carboneutralité semble s'être encore complexifié en 2025, les entreprises continuant de revenir sur leurs engagements et les gouvernements, d'assouplir des politiques climatiques auparavant ambitieuses. Les investisseurs n'ont pas fait exception, plusieurs d'entre eux, et pas les moindres, ayant abandonné les initiatives collaboratives liées au climat et réduit leur soutien aux résolutions liées au climat. Le nombre de résolutions liées au climat a également fortement diminué au cours de cette période de vote par procuration, ce qui pourrait être interprété comme une autocensure de la part des investisseurs face à la position de plus en plus favorable aux entreprises de la SEC et à l'absence de soutien des grands investisseurs qui subissent encore la tempête anti-ESG. De plus, alors que le nombre de propositions liées au climat a diminué, le nombre de propositions anti-ESG ciblant les stratégies de carboneutralité des entreprises a continué d'augmenter. Par conséquent, nous avons voté contre de nombreuses propositions, comme la plupart des investisseurs, à en juger par le niveau de soutien moyen inférieur à 2 %.

La guerre en Iran et la fermeture du détroit d'Ormuz ont incité davantage de pays à ériger la sécurité énergétique en priorité nationale, une tendance qui était déjà forte en 2025. L'accent mis sur la sécurité énergétique et l'attaque concertée contre la politique climatique aux États-Unis ont créé un contexte stratégique global moins ambitieux.

Dans un contexte marqué par des prix historiquement élevés et des perspectives de demande soutenue, il n'a pas été facile d'encourager ces sociétés à réduire leurs émissions et à renforcer leur résilience face à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous avons néanmoins observé certains progrès encourageants. Que la demande actuelle de combustibles fossiles continue de croître ou commence à diminuer face à la concurrence des énergies renouvelables, la réduction des émissions de méthane demeurera l'un des sujets d'engagement les plus importants pour le secteur. Même si nous nous attendons à ce que d'autres mesures soient prises en 2026 et par la suite, le fait de voir que de plus en plus d'entreprises cherchent à établir des programmes complets de mesure et de gestion du méthane et que les programmes de certification prennent de l'ampleur nous a motivés.

De nombreux grands acteurs du secteur canadien de l'énergie ont continué de rejeter les demandes des investisseurs visant la communication d'informations sur les changements climatiques, malgré l'abrogation des éléments les plus problématiques des règles sur l'écoblanchiment de la *Loi sur la concurrence*. Le manque persistant de transparence sur les enjeux importants liés au climat est intenable pour un secteur autant exposé au risque climatique et soulève des questions quant au rôle de surveillance de nombreux conseils d'administration sur un enjeu aussi crucial. Par conséquent, nous avons voté contre les membres clés du conseil d'administration, dont le président, de la plupart des grandes entreprises pétrolières et gazières au Canada, qui continuent de ne communiquer aucune information liée au climat.

Figure 18 : Sujets d'engagement liés à la carboneutralité



Les sujets regroupés en thèmes sont pris en compte une seule fois pour une société donnée. Par exemple, si nous rencontrons une entreprise trois fois au cours de l'année au sujet de la réduction des émissions de méthane, cet engagement n'est comptabilisé qu'une seule fois.
Source : Dossiers de NEI en matière d'engagement.

Résultats des votes par procuration

Tableau 13 : Sommaire des données sur le vote par procuration concernant la carboneutralité, résolutions des actionnaires*

Sujet	Abstention	Contre	Pour	Refus de voter
Vote consultatif sur la politique environnementale (11 résolutions)	45 %	18 %	18 %	18 %
Circularité (12)	8 %	33 %	58 %	0 %
Lobbying lié au climat (1)	0 %	0 %	100 %	0 %
Engagements en matière de carboneutralité et plans de transition juste (30)	0 %	43 %	57 %	0 %
Total (sur 54 résolutions)	**11 %**	**35 %**	**50 %**	**4 %**

* Les données comprennent les propositions que nous avons considérées comme étant « anti-ESG ». C'est pourquoi, par exemple, les données semblent indiquer que nous avons voté contre 43 % des propositions d'engagement en matière de carboneutralité, alors qu'en fait, bon nombre d'entre elles demandaient aux entreprises de mettre fin à leurs engagements climatiques.

Tableau 14 : Quelques résultats du vote par procuration pour la carboneutralité

Société	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
NextEra Energy	On a demandé à l'entreprise de rendre compte de ses plans de réduction des émissions de GES et de son alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris.	Pour	Soutien de 34,6 %	Nous sommes d'avis que la communication d'informations complémentaires demandée dans la proposition aiderait les actionnaires à mieux comprendre comment l'entreprise prévoit de gérer les risques liés au climat, étant donné qu'elle a abandonné les cibles provisoires et à long terme de réduction des émissions et qu'elle prévoit de développer des actifs supplémentaires de production et de transport de gaz naturel.
Amazon	On a demandé à la société de rendre compte de l'incidence des centres de données sur ses engagements climatiques.	Pour	Soutien de 18,4 %	Des informations supplémentaires sur la façon dont Amazon respecte ses engagements climatiques permettraient aux actionnaires d'évaluer adéquatement la façon dont l'entreprise gère les risques associés à l'augmentation de la demande d'énergie due au développement de nouveaux centres de données. Une proposition semblable visant Meta Platforms a obtenu un soutien de seulement 6,9 %.
Dollarama	On a demandé à la société d'établir un plan d'action officiel pour réduire au minimum tous les types de déchets d'exploitation.	Pour	Soutien de 21,6 %	Nous sommes d'avis que les parties prenantes bénéficieraient de la mise en place par l'entreprise d'une politique visant à réduire au minimum les déchets dans le cadre de ses activités en établissant des objectifs et un plan d'action officiel.
Deere & Company	On a demandé à l'entreprise de rendre compte du rendement attendu du capital investi de ses objectifs de réduction des émissions.	Contre	Soutien de 1,0 %	Nous avons jugé que cette proposition et de nombreuses autres propositions semblables visant plusieurs entreprises étaient anti-ESG. Deere donne une justification commerciale claire à ses efforts en matière de durabilité et à ses objectifs de réduction des émissions de GES. Compte tenu de la portée des informations actuellement communiquées par Deere, il n'est pas évident que les renseignements demandés amélioreraient considérablement la capacité des actionnaires à évaluer le rendement financier de l'entreprise. Une proposition semblable visant NextEra Energy, sur laquelle nous avons voté contre, a également reçu un soutien de seulement 1,2 %.

Activités liées aux politiques

- Nous avons fourni des commentaires au gouvernement fédéral sur les lignes directrices provisoires relatives aux dispositions anti-écoblanchiment de la *Loi sur la concurrence*.
- Nous avons participé au processus de consultation sur la réorganisation de l'initiative Net Zero Asset Managers.
- Nous avons participé à des réunions avec le ministère de l'Énergie et des solutions climatiques de la Colombie-Britannique et le ministère de l'Énergie et des Mines de l'Ontario sur la construction d'un réseau d'électricité propre dans le cadre de la volonté du gouvernement fédéral de faire progresser les projets d'intérêt national.
- Nous avons fourni des commentaires à l'International Sustainability Standards Board sur les modifications proposées aux informations à fournir en lien avec les changements climatiques.
- Nous avons signé une déclaration coordonnée par Ceres pour démontrer le soutien du secteur privé à la réglementation des émissions de méthane dans l'Union européenne.
- Nous avons envoyé une lettre à l'Environmental Protection Agency des États-Unis pour l'exhorter à conserver son constat de mise en danger de 2009 concernant le préjudice important causé par les gaz à effet de serre. Nous avons également signé une déclaration coordonnée par Ceres aux mêmes fins.
- Nous avons envoyé une lettre indépendante et signé une lettre à visée plus large au premier ministre et à Environnement et Changement climatique Canada pour exhorter le gouvernement à renforcer la tarification du carbone dans le secteur industriel et à finaliser la réglementation sur le méthane.
- Nous avons rencontré le comité d'examen de CleanBC pour discuter des priorités de la politique CleanBC.
- Nous avons fait part de nos commentaires à l'Environmental Protection Agency des États-Unis en nous opposant à la proposition de l'organisation de supprimer la déclaration d'émissions pour les secteurs industriels et de reporter la déclaration pour les installations pétrolières et gazières.

Nous vivons dans une série de systèmes interdépendants et complexes qui peuvent interagir de manière imprévisible lorsque nous ne tenons pas compte du système dans son ensemble. Si nous voulons aborder avec succès nos défis en matière de durabilité et atteindre nos objectifs, nous devons comprendre les systèmes dans lesquels nous exerçons nos activités et la meilleure façon de les influencer.

—Jamie Bonham,
Chef de l'investissement responsable

Dialogues avec les entreprises

GFL Environmental

Ce récit d'engagement a été initialement publié au premier trimestre de 2026. Les renseignements ne sont valables qu'à compter de cette date.

Objectif | Statut
Améliorer la cible de réduction des émissions | Atteint

Historique et contexte

Nous avons rencontré GFL pour la première fois en 2021, peu après son introduction en bourse, lorsque sa stratégie de durabilité et ses déclarations n'en étaient qu'à leurs débuts. Après notre première rencontre, l'entreprise a indiqué avoir apprécié le fait que nous étions bien renseignés ainsi que nos conseils pratiques, une approche à laquelle elle n'avait pas été habituée et qui l'avait rendue réticente à dialoguer avec d'autres investisseurs. Nous avons de nouveau rencontré l'entreprise à plusieurs reprises depuis, initialement dans le cadre d'un échange individuel, puis en tant qu'investisseur principal pour l'initiative collaborative Engagement climatique Canada. Nous avons tenu sept réunions d'engagement officielles au cours de cette période, et échangé à plusieurs reprises par courriel et par lettre sur les sujets de la carboneutralité et de la circularité. Certains engagements ont été sollicités par l'entreprise, qui nous a contactés, mais la plupart ont été initiés à notre demande. L'entreprise a été très réceptive; nous avons pu dialoguer avec ses hauts dirigeants, qui se sont montrés à l'écoute de nos commentaires en tant qu'investisseur.

Pourquoi est-ce important?

Les entreprises de gestion des déchets font partie de celles qui contribuent le plus aux émissions financées (p. ex., elles ont un profil d'émissions important); il est donc essentiel de gérer cette exposition pour atteindre les cibles climatiques de NEI. Par contre, dans ce secteur, le fait de gérer efficacement son impact constitue également une stratégie de croissance future viable. Le facteur qui contribue le plus aux émissions de l'entreprise (comme c'est le cas pour toutes les entreprises de gestion des déchets) est le méthane produit par les sites d'enfouissement qu'elle gère. La façon la plus efficace de gérer ces émissions est de capter le méthane pour ensuite le brûler à la torche, l'utiliser sur place en tant que carburant ou le transporter par pipeline afin qu'il soit traité et transformé en gaz naturel renouvelable (« GNR »).

Cette dernière option représente un marché en croissance, car plusieurs utilisateurs finaux cherchent à utiliser le GNR pour remplacer une partie de leur consommation de gaz naturel en raison de sa plus faible empreinte carbone[14]. De plus, le deuxième facteur qui contribue le plus à l'empreinte carbone de GFL est celui des émissions de son parc de véhicules (p. ex., les camions à ordures), pour lesquelles elle s'est fixé des cibles de conversion en gaz naturel comprimé qu'elle peut utiliser comme GNR pour ses propres véhicules, créant ainsi des gains d'efficacité internes tout en réduisant les émissions. De plus, la récupération des matériaux (c.-à-d. le recyclage) est un aspect fondamental de l'entreprise et, comme la circularité et la responsabilité des producteurs finaux ont de plus en plus d'importance, cette branche de l'activité de l'entreprise sera également un moteur de croissance (et sera prise en compte dans ses cibles).

GFL avait d'abord fixé un objectif de réduction modeste. Avant même son adoption, nous avions déjà échangé avec la société à ce sujet et l'avions encouragée à faire preuve d'une plus grande ambition, notamment compte tenu des possibilités offertes par le marché du GNR. En relevant ses ambitions, l'entreprise a créé un précédent important pour le secteur, en évaluant plusieurs méthodologies différentes pour tenir compte du fait que chaque aspect de son empreinte a un profil différent. De plus, l'entreprise a embauché un auditeur externe pour évaluer la crédibilité scientifique de son approche, afin de pouvoir affirmer de façon vérifiable que son approche est fondée sur la science. Ce tiers a confirmé son approche, qui a fait appel à l'AIE, à l'Évaluation mondiale du méthane et à l'initiative Science Based Targets.

[14] https://www.wri.org/research/renewable-natural-gas-climate-strategy-guidance-state-policymakers (en anglais)



Activités liées aux politiques

Nous nous attendions à ce qu'en 2025, les décideurs soient exhortés à maintenir les politiques existantes plutôt qu'à accroître leurs ambitions, et c'est pourtant ce qui s'est passé à bien des égards.

Dans tous les territoires, les gouvernements ont subi des pressions pour réduire leurs ambitions antérieures, qu'il s'agisse de réglementations progressistes en matière de climat ou d'attentes avant-gardistes en matière de droits de la personne.

Les efforts spectaculaires déployés par l'administration américaine actuelle pour abroger ou édulcorer les principales politiques et réglementations liées aux facteurs ESG mises en place par les administrations précédentes ont indubitablement une incidence dans d'autres pays. Nous avons été heureux de constater que très peu de gouvernements ont suivi la même approche que les États-Unis. Il semble donc que nous ayons atteint un palier à l'échelle internationale, aucun gouvernement ne souhaitant revenir complètement sur les progrès réalisés en matière de climat, de capital humain, de droits de la personne et d'autres lois fondamentales favorables aux facteurs ESG. Toutefois, il est également vrai que certains gouvernements, comme au Canada et dans l'Union européenne, ont réagi au changement opéré aux États-Unis en atténuant la portée de certaines de leurs politiques ou en reportant de nouvelles mesures.

Malgré ces difficultés, ou peut-être grâce à elles, les investisseurs reconnaissent de plus en plus que défendre les politiques est un élément essentiel d'une gérance efficace. Les politiques, comme l'investissement responsable lui-même, sont une approche à long terme, et les efforts visant à élaborer de nouvelles réglementations ou de nouvelles normes et à encourager leur adoption peuvent prendre des années. Il est impératif que les investisseurs continuent de soutenir constamment une politique rigoureuse, peu importe le contexte actuel. Comme nous le constatons actuellement, un simple changement de gouvernement peut parfois transformer radicalement ce qui est possible ou non sur le plan des politiques publiques.

La plupart de nos initiatives relatives aux politiques et aux normes sont décrites dans les sections pertinentes sur la gérance ci-dessus. Nous énumérons ci-après d'autres mesures qui ne relèvent pas forcément d'un thème en particulier. Nous notons que, malgré une année peu propice à l'adoption de politiques ambitieuses, des progrès importants ont tout de même été réalisés relativement à diverses normes, la tendance continuant d'évoluer vers des données de meilleure qualité et plus utiles pour les investisseurs.

- Nous avons signé deux lettres adressées à la Commission européenne qui soulevaient des préoccupations au sujet de propositions visant à simplifier et potentiellement à affaiblir la législation sur la durabilité.
- Nous avons fait parvenir des commentaires au Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité au sujet de ses priorités stratégiques sur une période de plusieurs années.
- Nous avons soumis des commentaires dans le cadre de l'examen des règles relatives aux informations à communiquer sur la rémunération des dirigeants mené par la Securities and Exchange Commission des États-Unis, faisant valoir que les efforts visant à simplifier ces règles risquaient d'entraîner la perte d'informations importantes pour les investisseurs.
- Nous avons cosigné une lettre adressée au Financial Accounting Standards Board afin d'exprimer nos préoccupations quant à l'insuffisance des informations fournies sur certaines hypothèses comptables dont les investisseurs se servent pour orienter l'affectation de leurs capitaux dans le secteur pétrolier et gazier.
- Nous avons participé à un sondage de l'Institutional Shareholder Services sur les droits des actionnaires, la gouvernance du conseil d'administration, la rémunération des dirigeants et d'autres sujets.
- Nous avons participé à une consultation sur la plus récente version provisoire de la norme du secteur du textile et de l'habillement (Textiles and Apparel Sector Standard).



Impact

Nos fonds d'impact emploient des stratégies visant à produire un impact positif quantifiable sur le plan environnemental et social, en plus de leur objectif principal, soit obtenir des rendements positifs à long terme. Pour que NEI considère un placement comme un placement d'impact, il doit répondre à trois critères :

- **Rendement financier.** Les placements doivent viser à produire un rendement positif.
- **Intention.** Les placements doivent viser à générer un impact social et/ou environnemental positif et, de préférence, harmonisé avec les objectifs de développement durable des Nations Unies.
- **Mesurabilité.** Les placements doivent pouvoir mesurer leur impact prévu en utilisant une méthodologie définie.

NEI n'évalue pas les placements individuels à l'interne en fonction des critères d'impact ou de leur éventuel impact; cette responsabilité incombe exclusivement au sous-conseiller pour le mandat en question. Chaque sous-conseiller se concentre sur différentes catégories d'impact, comme le logement abordable, l'eau potable et l'assainissement, l'éducation, l'efficacité des ressources et la gestion des déchets, entre autres. Au 30 juin 2026, NEI offrait plus de fonds d'investissement d'impact aux investisseurs particuliers canadiens que tout autre gestionnaire d'actifs au pays et détenait la plus grande part d'actif sous gestion[15].

[15] D'après l'analyse des fonds communs de placement et des FNB canadiens destinés aux particuliers qui ont été désignés par le Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada comme étant des fonds d'impact, le montant de l'actif sous gestion provenant de l'Institutional Shareholder Services.

Notes importantes sur nos données :

- Les données d'impact et les méthodologies des fonds concernés nous sont fournies par nos sous-conseillers et sont présentées telles quelles dans le présent document.
- « En date du » varie selon les ensembles de données et les fonds. Il faut beaucoup de temps pour recueillir, valider et compiler les mesures d'impact; nous faisons de notre mieux pour fournir les renseignements les plus récents.
- Il est impossible de regrouper les mesures d'impact des différents fonds, car la méthode de calcul des mesures varie d'un sous-conseiller à l'autre. Par exemple, les tonnes d'émissions de carbone évitées par un placement dans le Fonds leaders en environnement NEI ne peuvent pas être ajoutées à la même mesure pour un placement dans le Fonds leaders en environnement NEI en raison des divergences entre les méthodes de calcul.
- Sauf indication contraire, les références monétaires sont en dollars canadiens.
- L'acronyme ODD est utilisé pour désigner les objectifs de développement durable des Nations Unies.
- Les valeurs en pourcentage dans les graphiques peuvent ne pas atteindre 100 en raison des arrondis.

Fonds d'obligations d'impact canadien NEI

Objectif de placement : Atteindre l'objectif de revenu et de rendement total à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe canadiens ainsi que de titres de créance et de titres assimilables à des titres de créance connexes qui sont associés à des impacts environnementaux et/ou sociaux mesurables.

Sous-conseiller : Addenda Capital

Date de création du fonds : le 17 juillet 2023

Tableau 15 : Impact – Faits saillants pour 2024

Réduction de **5 541 923** tonnes éq. CO_2[16]	Équivalent au retrait de 1 292 683 véhicules à essence conduits pendant un an[17]
187 055 mégawatts de capacité installée d'énergie renouvelable	
361 kilomètres de conduites d'eaux usées et d'eau douce	
43 689 unités de logement abordable entretenues ou en construction	
102 986 diplômes décernés chaque année par des universités canadiennes dans lesquelles le fonds investit	

éq. CO_2 signifie « équivalent en dioxyde de carbone ». Toutes les valeurs visent l'exercice 2024 ou les données annuelles les plus récentes disponibles pour les entités d'investissement. Les mesures indiquées concernent le Fonds commun Addenda revenu fixe, la stratégie représentative du Fonds d'obligations d'impact canadien NEI. L'écart entre les placements du fonds et de la stratégie représentative est d'environ 8 %. Les mesures sont une combinaison de données estimatives et attendues (d'avance) et publiées (effectives). L'échéancier pour les résultats atteints ou attendus varie également en fonction des résultats annuels, des résultats globaux pour toute la durée du projet ou d'autres périodes.

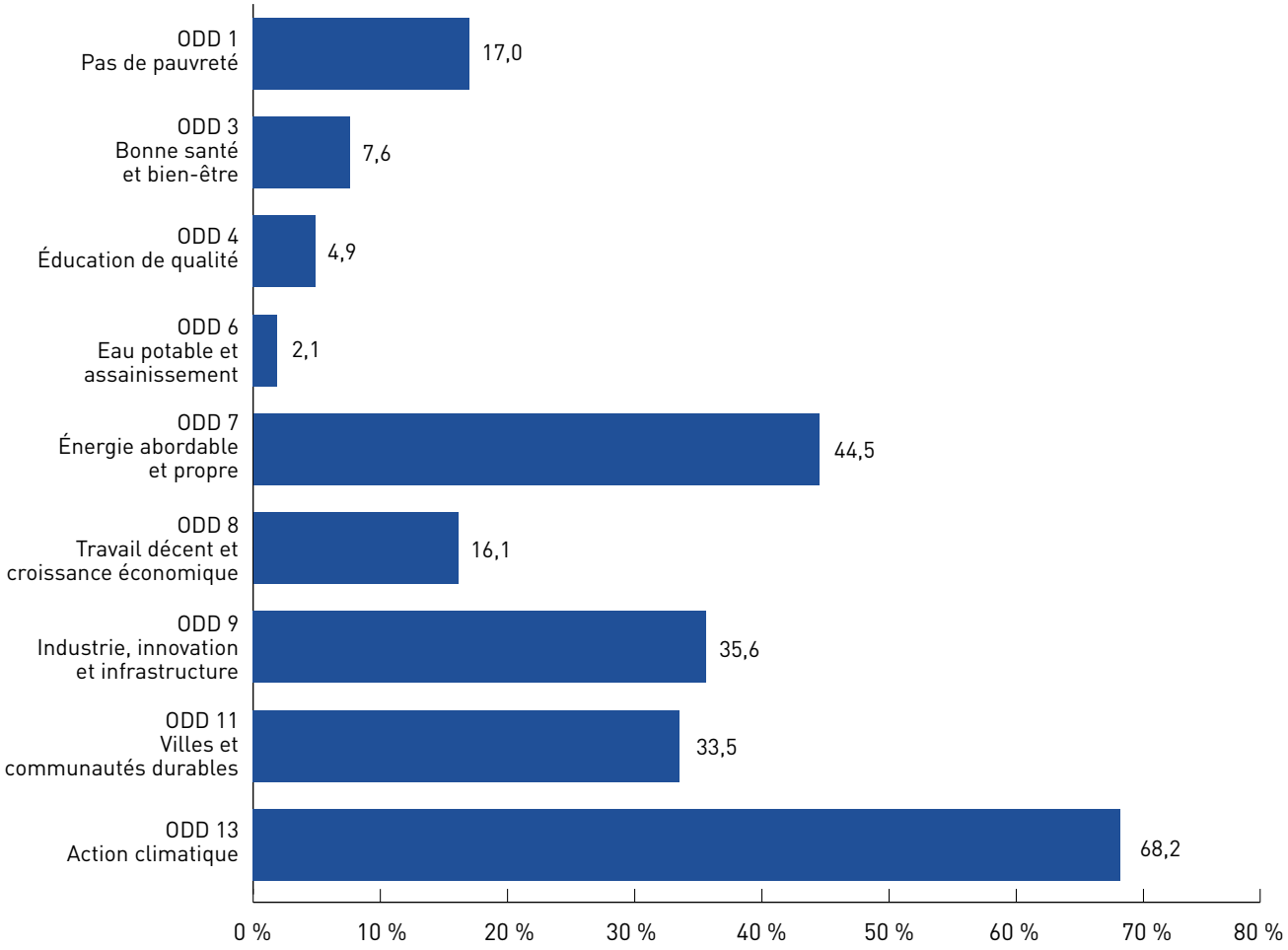
Les mesures ci-dessus représentent l'impact de l'entité d'investissement dans son intégralité, et non seulement l'investissement proportionnel d'Addenda. Autrement dit, pour obtenir la pleine incidence représentée par chacune des mesures, il aurait fallu investir dans l'ensemble de l'émission d'obligations qui produit ces résultats.

Les exemples suivants montrent comment un placement dans le Fonds d'obligations d'impact canadien NEI peut être décrit avec exactitude :

- Un placement dans le Fonds d'obligations d'impact canadien NEI contribue à la réduction de plus de 5,5 millions de tonnes d'émissions de carbone.
- Un placement dans le Fonds d'obligations d'impact canadien NEI permet de construire plus de 350 kilomètres de conduites d'eaux usées et d'eau douce.
- Un placement dans le Fonds d'obligations d'impact canadien NEI contribue à la construction ou à l'entretien de plus de 43 000 logements abordables.

[16] Impacts environnementaux générés et prévus.
[17] Calculateur d'équivalence des émissions de gaz à effet de serre de l'US Environmental Protection Agency.

Figure 19 : Revenus liés aux objectifs de développement durable des Nations Unies



Comme un investissement d'impact peut être aligné sur plus d'un ODD, la somme de tous les ODD dépasse 100 %.

Addenda Capital considère que les investissements d'impact ne se limitent pas à la sélection des actifs. Nous nous engageons également à favoriser la participation des émetteurs qui partagent notre vision d'un avenir plus équitable et durable, et à les soutenir. Ce résultat renforce notre conviction selon laquelle les placements à revenu fixe peuvent jouer un rôle structurel dans les portefeuilles des investisseurs institutionnels, tout en répondant aux attentes croissantes en matière d'impact.

—Addenda Capital

Fonds d'obligations d'impact mondial NEI

Objectif de placement : Procurer un revenu courant et un rendement total à long terme en investissant dans des titres de créance émis par des sociétés, des gouvernements et des organismes situés dans le monde entier dont les produits, les services ou les objectifs de financement contribuent à relever certains des principaux défis sociaux et environnementaux mondiaux.

Sous-conseiller : Wellington Management

Date de création du fonds : le 14 juillet 2020

Tableau 16 : Placements sélectionnés du fonds et mesures d'impact correspondantes, 2025

Émetteur	Thème	Mesures d'impact
Ville de New York	Logements abordables	2 198 logements abordables soutenus ou fournis à des personnes qui n'ont pas de logement ou qui ont du mal à trouver un logement stable
JPMorgan Chase	Énergie de remplacement	4,25 millions de tonnes d'émissions de GES évitées grâce au financement de projets éoliens et solaires
Gouvernement de la Roumanie	Eau potable et assainissement	6,35 milliards de lei roumains pour financer des initiatives de gestion durable de l'eau, de gérance responsable des ressources naturelles, de transport propre et efficace, et de résilience et d'adaptation climatiques
Chorus Ltd	Fossé numérique	1,21 million de raccordements de lignes fixes pour soutenir l'infrastructure numérique de base de la Nouvelle-Zélande afin d'assurer une participation plus équitable à la société numérique des collectivités rurales et mal desservies
Raiffeisenbank AS	Inclusion financière	7 918 petites et moyennes entreprises financées en République tchèque pour favoriser la croissance économique et améliorer la mobilité sociale
Ascension Health	Santé	Produits ou services de soins de santé fournis à 11,9 millions de clients ou de patients aux États-Unis
Oklahoma Development Finance Authority	Santé	Produits ou services de soins de santé fournis à 810 642 clients ou de patients en Oklahoma
Ville d'Ottawa	Efficacité des ressources	Achalandage sur le réseau de transport en commun attendu de 164 millions de trajets à Ottawa (estimation de 2024)

Les placements ont été sélectionnés pour illustrer l'étendue de la contribution du fonds à l'amélioration sociale et environnementale. Le rendement financier n'a pas été un facteur dans cette sélection.

Les données ci-dessus représentent l'impact de l'entité d'investissement dans son intégralité, et non seulement l'investissement proportionnel de Wellington. Autrement dit, pour obtenir la pleine incidence représentée par chacune des mesures, il aurait fallu investir dans l'ensemble de l'émission d'obligations qui produit ces résultats.

Les exemples suivants montrent comment un placement dans le Fonds d'obligations d'impact mondial NEI peut être décrit avec exactitude :

- Les obligations détenues dans le fonds aident à construire plus de 2 000 logements abordables à New York
- Le placement dans les obligations de la ville d'Ottawa devrait permettre à l'achalandage sur le réseau de transport en commun d'atteindre environ 164 millions de trajets
- L'un des placements dans le fonds finance des initiatives de gestion durable de l'eau, de gérance des ressources naturelles, de transport propre et d'adaptation aux changements climatiques en Roumanie

Selon nous, les marchés des titres à revenu fixe publics sont une force puissante pour les investissements d'impact, et ils ont le potentiel d'offrir des rendements attrayants tout en aidant les investisseurs à faire une différence importante et durable pour les gens et la planète, et ce, à grande échelle. Nous constatons une demande croissante pour des initiatives qui favorisent une croissance économique inclusive, protègent le capital naturel et nourrissent le bien-être, en particulier dans les collectivités mal desservies.

—Wellington Management

Fonds équilibré durable mondial NEI

Objectif de placement : Procurer une combinaison de revenu et de plus-value en capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe qui respectent la définition d'investissement responsable du Fonds.

Sous-conseiller : Impax Asset Management

Date de création du fonds : le 5 juillet 2005

Le Fonds équilibré durable mondial NEI investit à 60 % dans les placements en actions et à 40 % dans les placements en titres à revenu fixe. Il détient le Fonds leaders en environnement NEI et le Fonds d'entreprises chefs de file mondiales NEI, qui représentent la pondération en actions de 60 %, tandis que la pondération en titres à revenu fixe de 40 % est composée de titres individuels. Les mesures d'impact dans cette section concernent la pondération en titres à revenu fixe. Les mesures d'impact de la pondération en actions se trouvent dans la section du Fonds leaders en environnement NEI et celle du Fonds d'entreprises chefs de file mondiales NEI, qui suivent celle-ci.

Tableau 17 : Contribution de la pondération en titres à revenu fixe à l'impact environnemental pour 2024, pour un placement de 1 M$

Indicateur	Montant	Équivalence
Émissions de gaz à effet de serre évitées	77 t éq. CO_2	53 voitures de moins sur la route[18]
Eau traitée/économisée/fournie	0,2 mégalitre	Consommation d'eau de 1 ménage[19]
Énergie renouvelable produite	85 mégawattheures	Consommation d'électricité de 24 ménages[20]
Matériaux récupérés/déchets traités	0,3 tonne	Production de déchets de 0,3 ménage[21]

t éq. CO_2 signifie « tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone ». Incidence d'un investissement d'un million de dollars dans la stratégie sur un an, selon les données environnementales annuelles les plus récentes sur les placements dans la stratégie, au 31 décembre 2024. La méthodologie d'impact d'Impax est fondée sur la valeur des fonds propres. Les équivalences présentées dans la colonne de droite sont basées sur les données accessibles par Impax à partir de sources au Royaume-Uni (voir les notes de bas de page). Les mesures d'impact présentées pour les stratégies d'Impax sont liées à l'apport des produits et services des sociétés dans lesquelles le fonds investit. Le fait d'investir dans des sociétés cotées en bourse qui ont un impact n'accroît pas cet impact positif; il s'agit plutôt de démontrer concrètement que le placement vise à investir en premier lieu dans les sociétés qui profitent de la transition vers une économie plus durable et qui la favorise. Rien ne garantit que les résultats futurs seront comparables aux résultats présentés ici.

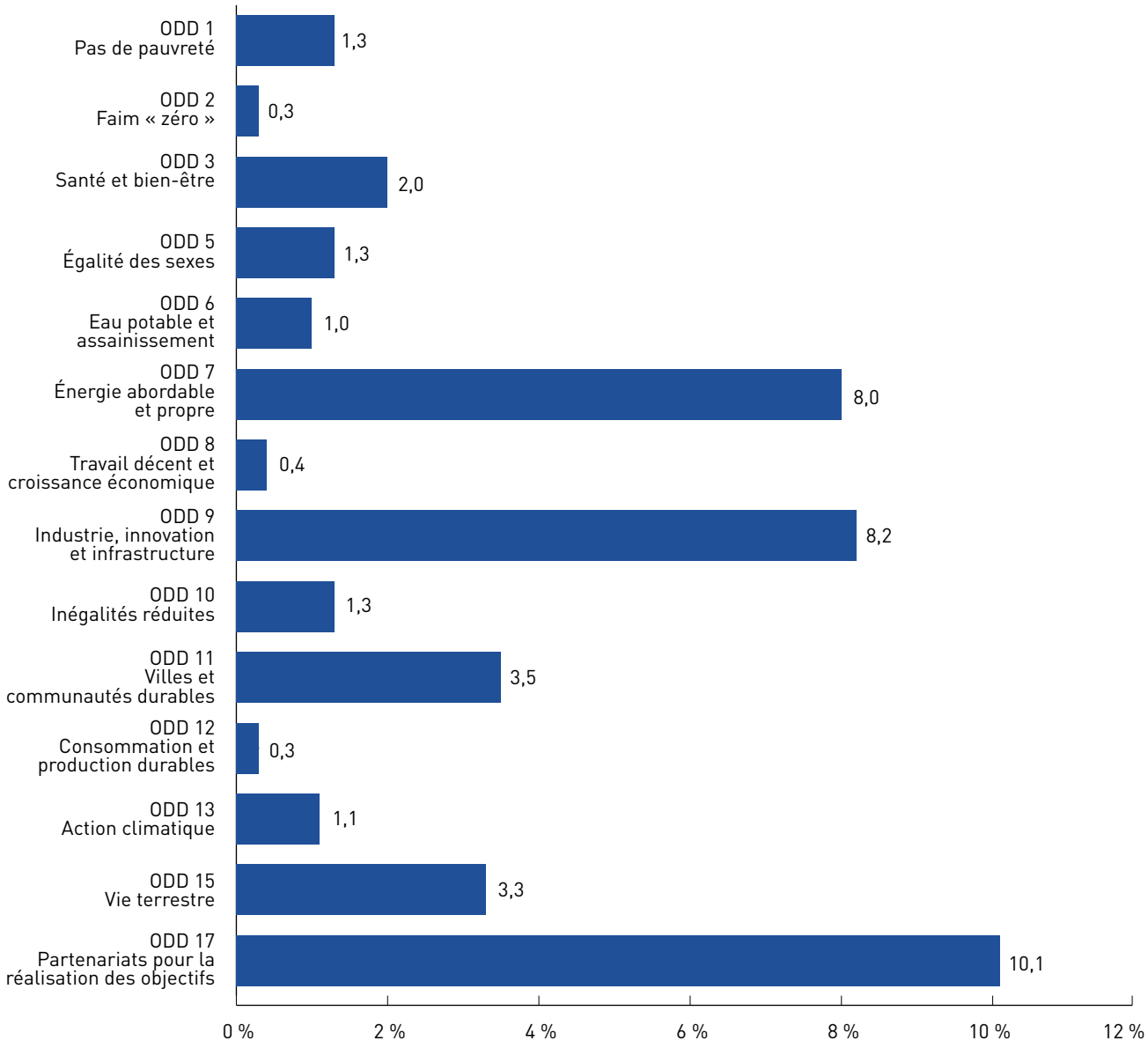
[18] Voitures de moins sur la route : Données fondées sur le nombre moyen de tonnes de CO_2 émises par une voiture au cours d'une année (découle du nombre total de tous les véhicules immatriculés au Royaume-Uni au deuxième trimestre de 2024), tirées des tableaux de données statistiques sur l'immatriculation des véhicules sur la page https://www.gov.uk/government/statistical-data-sets/vehicle-licensing-statistics-data-tables#all-vehicules (en anglais); total des milles de route publique parcourus par tous les véhicules en Grande-Bretagne d'octobre 2023 à septembre 2024, selon les estimations provisoires du trafic routier, Grande-Bretagne : pour octobre 2021 à septembre 2022 sur la page https://www.gov.uk/government/statistical-data-sets/vehicle-licensing-statistics-data-tables#all-vehicles (en anglais); les émissions d'échappement de carbone moyennes de nouveaux véhicules tirées du SMMT-Sustainability-Report-2022.pdf se trouvant à l'adresse https://www.smmt.co.uk/reports/sustainability/ (en anglais). Calculé comme 537 milliards de km*(108,9/1 000 000 t CO_2/km)/40,45 millions de voitures = 537 038 092 800*(0,0001089/40 448 900) = 1,45 t CO_2/voiture, soit les émissions moyennes de CO_2 d'une voiture au cours d'une année.

[19] Consommation d'eau : Consommation annuelle moyenne d'eau des ménages anglais de 121 851,60 litres. Estimation de la consommation d'eau par Impax fondée sur la consommation moyenne quotidienne d'eau par personne au Royaume-Uni en 2024, accessible à l'adresse https://www.statista.com/statistics/1211708/liters-per-day-per-person-water-usage-united-kingdom-uk/ (en anglais).

[20] Consommation d'électricité : Consommation annuelle moyenne d'électricité des ménages au Royaume-Uni de 3,60 MWh, selon les factures annuelles d'énergie résidentielle se trouvant à l'adresse https://www.gov.uk/government/statistical-data-sets/annual-domestic-energy-price-statistics#history (en anglais).

[21] Déchets ménagers : Office for National Statistics, 2022 : Caractéristiques des ménages et des résidents, Angleterre et pays de Galles : recensement de 2021. Moyenne annuelle des déchets ménagers au Royaume-Uni de 905 kg. Source : Department for Environment, Food & Rural Affairs, 2023 : Déchets recueillis par les instances locales – résultats annuels pour 2021-2022. Office for National Statistics, 2022 : Caractéristiques des ménages et des résidents, Angleterre et pays de Galles : recensement de 2021.

Figure 20 : Revenus liés aux objectifs de développement durable des Nations Unies



Les chiffres ci-dessus sont pour l'année 2024 selon les données internes d'Impax. La méthodologie d'Impax est fondée sur la détermination de la part des revenus des sociétés qui est liée aux cibles et aux indicateurs de chaque objectif. Impax se concentre sur les ODD dont les cibles sous-jacentes de l'objectif sont pertinentes pour les occasions de placement du secteur privé, plutôt que sur le financement public ou les mesures politiques. Le processus de placement d'Impax ne considère pas l'alignement sur les ODD comme un objectif précis. En revanche, la nature de la philosophie de placement d'Impax se traduit par une exposition significative aux revenus fondée sur les activités admissibles des sociétés dans lesquelles nous investissons.

Fonds leaders en environnement NEI

Objectif de placement : Obtenir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres apparentés à des titres de capitaux propres de sociétés qui participent activement aux marchés, en croissance, de l'optimisation des ressources et de l'environnement du monde entier.

Sous-conseiller : Impax Asset Management

Date de création du fonds : le 13 janvier 2016

Tableau 18 : Contribution du fonds à l'impact environnemental pour 2024, pour un placement de 1 M$

Indicateur	Montant	Équivalence
Émissions de gaz à effet de serre évitées	129 t éq. CO_2	89 voitures de moins sur la route[22]
Eau traitée/économisée/fournie	44 mégalitres	Consommation d'eau de 367 ménages[23]
Énergie renouvelable produite	13 MWh (mégawattheures)	Consommation d'électricité de 4 ménages[24]
Matériaux récupérés/déchets traités	72 tonnes	Production de déchets de 79 ménages[25]

t éq. CO_2 signifie « tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone ». Incidence d'un investissement d'un million de dollars dans la stratégie sur un an, selon les plus récentes données environnementales annuelles sur les placements dans la stratégie, au 31 décembre 2024. La méthodologie d'impact d'Impax est fondée sur la valeur des actions. Les équivalences présentées dans la colonne de droite sont basées sur les données accessibles par Impax à partir de sources au Royaume-Uni (voir les notes de bas de page). Les mesures d'impact présentées pour les stratégies d'Impax sont liées à l'apport des produits et services des sociétés dans lesquelles le fonds investit. Le fait d'investir dans des sociétés cotées en bourse qui ont un impact n'accroît pas cet impact positif; il s'agit plutôt de démontrer concrètement que le placement vise à investir en premier lieu dans les sociétés qui profitent de la transition vers une économie plus durable et qui la favorise. Rien ne garantit que les résultats futurs seront comparables aux résultats présentés ici.

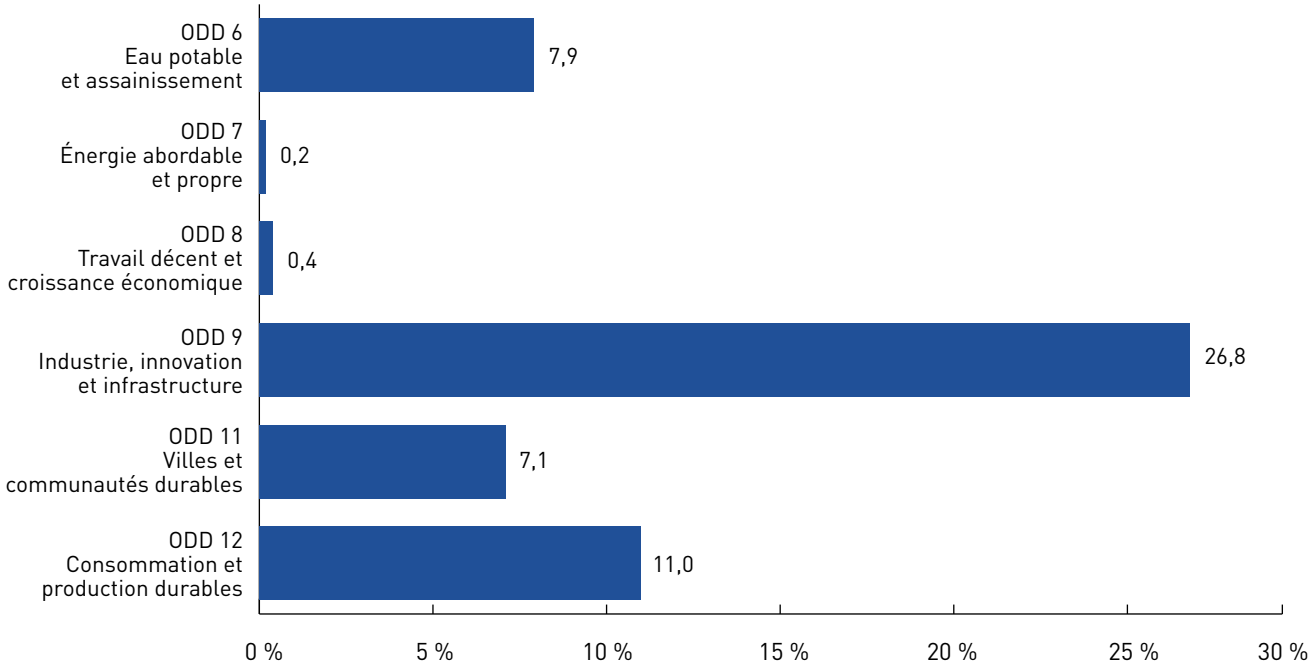
[22] Voitures de moins sur la route : Données fondées sur le nombre moyen de tonnes de CO_2 émises par une voiture au cours d'une année (découle du nombre total de tous les véhicules immatriculés au Royaume-Uni au deuxième trimestre de 2024), tirées des tableaux de données statistiques sur l'immatriculation des véhicules sur la page https://www.gov.uk/government/statistical-data-sets/vehicle-licensing-statistics-data-tables#all-vehicules (en anglais); total des milles de route publique parcourus par tous les véhicules en Grande-Bretagne d'octobre 2023 à septembre 2024, selon les estimations provisoires du trafic routier, Grande-Bretagne : pour octobre 2021 à septembre 2022 sur la page https://www.gov.uk/government/statistical-data-sets/vehicle-licensing-statistics-data-tables#all-vehicles (en anglais); les émissions d'échappement de carbone moyennes de nouveaux véhicules tirées du SMMT-Sustainability-Report-2022.pdf se trouvant à l'adresse https://www.smmt.co.uk/reports/sustainability/ (en anglais). Calculé comme 537 milliards de km*(108,9/1 000 000 t CO_2/km)/40,45 millions de voitures = 537 038 092 800*(0,0001089/40 448 900) = 1,45 t CO_2/voiture, soit les émissions moyennes de CO_2 d'une voiture au cours d'une année.

[23] Consommation d'eau : Consommation annuelle moyenne d'eau des ménages anglais de 121 851,60 litres. Estimation de la consommation d'eau par Impax fondée sur la consommation moyenne quotidienne d'eau par personne au Royaume-Uni en 2024, accessible à l'adresse https://www.statista.com/statistics/1211708/liters-per-day-per-person-water-usage-united-kingdom-uk/ (en anglais).

[24] Consommation d'électricité : Consommation annuelle moyenne d'électricité des ménages au Royaume-Uni de 3,60 MWh, selon les factures annuelles d'énergie résidentielle se trouvant à l'adresse https://www.gov.uk/government/statistical-data-sets/annual-domestic-energy-price-statistics#history (en anglais)

[25] Déchets ménagers : Office for National Statistics, 2022 : Caractéristiques des ménages et des résidents, Angleterre et pays de Galles : recensement de 2021. Moyenne annuelle des déchets ménagers au Royaume-Uni de 905 kg. Source : Department for Environment, Food & Rural Affairs, 2023 : Déchets recueillis par les instances locales – résultats annuels pour 2021-2022. Office for National Statistics, 2022 : Caractéristiques des ménages et des résidents, Angleterre et pays de Galles : recensement de 2021.

Figure 21 : Revenus liés aux objectifs de développement durable des Nations Unies



Les données ci-dessus sont pour l'année 2024 selon les données internes d'Impax. La méthodologie d'Impax est fondée sur la détermination de la part des revenus des sociétés qui est liée aux cibles et aux indicateurs de chaque objectif. Impax se concentre sur les ODD dont les cibles sous-jacentes sont pertinentes pour les occasions de placement du secteur privé, plutôt que sur le financement public ou les mesures politiques. Le processus de placement d'Impax n'analyse pas l'alignement sur les ODD comme un objectif de placement ou une composante de la construction de portefeuille. Impax se contente de cartographier les revenus des sociétés du portefeuille liés aux ODD, ce qui constitue un sous-produit plutôt qu'une caractéristique du processus de placement.

Notre processus de construction de portefeuille est conçu pour optimiser les résultats financiers et est associé à une stratégie d'engagement qui prône des pratiques et des politiques durables. En collaborant étroitement avec les sociétés, leurs organismes de réglementation et les industries dans lesquelles elles exercent leurs activités, nous pouvons les encourager à améliorer leurs pratiques de durabilité, ce qui peut à notre avis mener à un meilleur rendement financier.

—Impax Asset Management

Fonds d'entreprises chefs de file mondiales NEI

Objectif de placement : Obtenir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres apparentés à des titres de capitaux propres d'entreprises qui offrent des produits et des services bénéfiques pour la société.

Sous-conseiller : Impax Asset Management

Date de création du fonds : le 15 janvier 2024

Pour ce fonds, Impax Asset Management utilise un système de classification permettant de cerner les occasions de placement dans les sociétés qui offrent des produits et services afin de faire face aux défis sociaux. Cette classification du marché des actions désigne les entreprises qui :

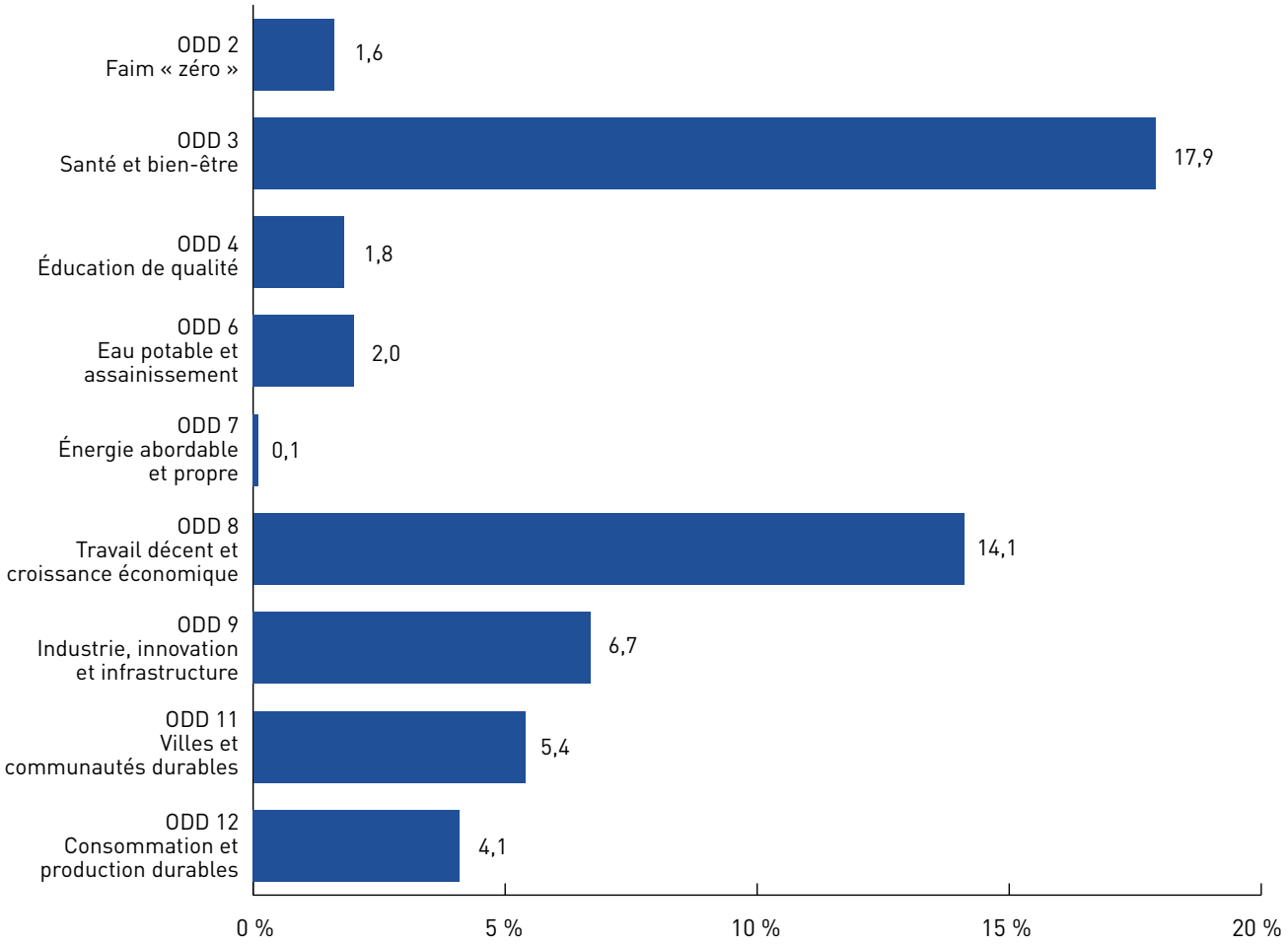
1. tirent au moins 20 % de leurs revenus des « marchés sociaux », c'est-à-dire qui répondent à des besoins fondamentaux tels que l'alimentation, l'eau et le logement, ou offrent des services essentiels comme le transport et les services publics; qui favorisent une participation économique élargie en facilitant l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux services financiers et/ou numériques; ou qui améliorent la qualité de vie grâce à des soins de santé et des services de bien-être accessibles et abordables,
2. démontrent des comportements positifs au moyen de politiques et de programmes favorisant la diversité, l'équité et l'inclusion en milieu de travail.

Tableau 19 : Contribution du fonds à l'impact social pour 2024, pour un placement de 1 M$

Indicateur	Montant
Nombre de personnes bénéficiant d'un accès amélioré à des services financiers essentiels	199
Nombre de patients traités	24
Tonnes d'aliments sains et nutritifs produits ou vendus	7
Nombre de personnes connectées numériquement (large bande, Internet haute vitesse)	162

Selon les plus récentes données annuelles sur les placements et les actifs sous gestion, au 31 décembre 2024. La méthodologie d'impact d'Impax est fondée sur la valeur des fonds propres. Les mesures d'impact présentées pour les stratégies d'Impax sont liées à l'apport des produits et services des sociétés dans lesquelles le fonds investit. Le fait d'investir dans des sociétés cotées en bourse qui ont un impact n'accroît pas cet impact positif; il s'agit plutôt de démontrer concrètement que le placement vise à investir en premier lieu dans les sociétés qui profitent de la transition vers une économie plus durable et qui la favorise. Rien ne garantit que les résultats futurs seront comparables aux résultats présentés ici.

Figure 22 : Revenus liés aux objectifs de développement durable des Nations Unies



Les données ci-dessus sont pour l'année 2024 selon les données internes d'Impax. La méthodologie d'Impax est fondée sur la détermination de la part des revenus des sociétés qui est liée aux cibles et aux indicateurs de chaque objectif. Impax a cartographié 51 catégories d'activités commerciales liées à 11 des 17 ODD et à leurs cibles et indicateurs sous-jacents. Impax se concentre sur les ODD dont les cibles sous-jacentes sont pertinentes pour les occasions de placement du secteur privé, plutôt que sur le financement public ou les mesures politiques. Le processus de placement d'Impax n'analyse pas l'alignement sur les ODD comme un objectif de placement ou une composante de la construction de portefeuille. Impax se contente de cartographier les revenus des sociétés du portefeuille liés aux ODD, ce qui constitue un sous-produit plutôt qu'une caractéristique du processus de placement.

Fonds d'infrastructure propre NEI

Objectif de placement : Obtenir une croissance du capital à long terme et des revenus en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres apparentés à des titres de capitaux propres de sociétés qui aménagent, détiennent et exploitent, en totalité ou en partie, des installations et des systèmes de technologie d'électricité renouvelable ainsi que des investissements dans des infrastructures connexes, sans contrainte géographique.

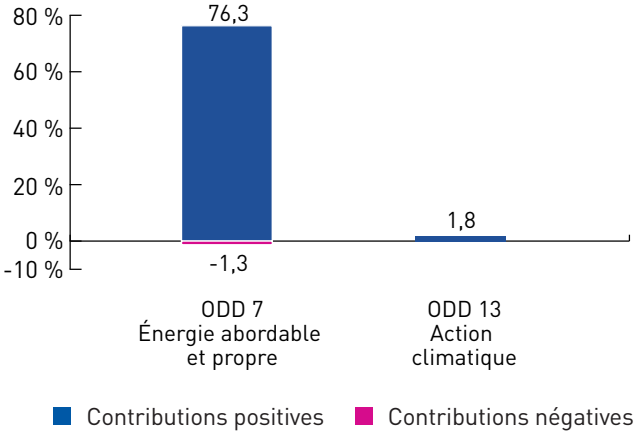
Sous-conseiller : Équipe Ecofin à Redwheel[26]

Date de création du fonds : 1er mars 2022

Dans leurs propres mots…

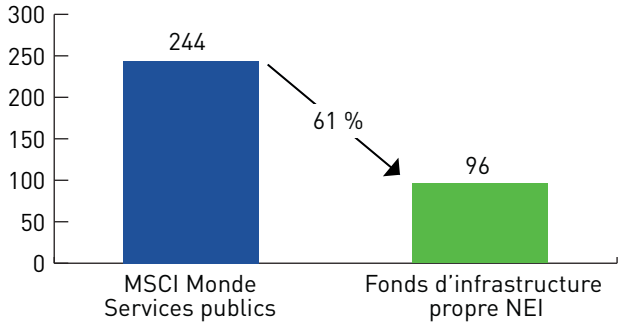
> La stratégie d'infrastructures mondiales d'énergies renouvelables d'Ecofin investit dans des sociétés qui gagnent des parts de marché à mesure que les économies et les sociétés délaissent les combustibles fossiles au profit des sources d'énergie renouvelable [...]. Nous croyons que le portefeuille est composé de sociétés dont la croissance est plus rapide que celle du marché et dont les flux de trésorerie sont prévisibles, une combinaison qui devrait produire des rendements absolus et corrigés du risque attrayants au fil du temps.

Figure 23 : Contribution durable par ODD



La contribution aux ODD se mesure principalement par l'alignement des revenus, sauf dans le cas de l'inclusion financière, où l'exposition au portefeuille de prêts est utilisée, et dans celui de la production d'énergie renouvelable, où la proportion de la production est utilisée.

Figure 24 : Total des émissions de CO_2 par million de dollars investis, portée 1 seulement



Au 30 juin 2026, un investissement d'un million de dollars dans le Fonds d'infrastructure propre NEI se traduisait par 148 tonnes de carbone évitées par année, comparativement à un investissement équivalent dans un indice semblable.

Ce graphique montre que, selon les calculs d'Ecofin, le Fonds d'infrastructure propre NEI investit dans des sociétés qui émettent collectivement 61 % moins de carbone qu'un groupe comparable de sociétés de services publics incluses dans un FNB semblable. Le Xtrackers MSCI World Utilities UCITS ETF reproduit le rendement de l'indice MSCI Monde des services publics (rendement total net) et offre une exposition aux actions mondiales des marchés développés qui font partie du secteur des services publics.

[26] Ecofin Advisors, LLC a été acquise par RWC Asset Management LLP le 1er octobre 2024. Depuis cette date, RWC Asset Management LLP est devenue le sous-conseiller par intérim du Fonds d'infrastructure propre NEI.

Portefeuilles d'impact NEI

NEI gère trois solutions multiactifs conçues pour produire des impacts environnementaux et sociaux mesurables de pair avec le rendement des placements dont notre clientèle a besoin pour atteindre ses objectifs financiers.

À l'heure actuelle, nous ne regroupons pas les données des placements sous-jacents afin de présenter les résultats à l'échelle des portefeuilles. Les données sont plutôt recueillies, analysées et communiquées différemment par chaque sous-conseiller pour les fonds en question.

Dans ces tableaux, nous indiquons les principaux titres de chaque portefeuille dont la pondération est supérieure à 5 %. Les principales mesures d'impact pour chacun des fonds détenus dans les portefeuilles sont présentées aux pages indiquées. La pondération des placements est en date du 31 mai 2026, et peut changer à tout moment.

Portefeuille NEI Impact conservateur



Placement	Pondération*	Mesures d'impact (nº de page)
Fonds d'obligations d'impact mondial NEI	42 %	45
Fonds d'obligations d'impact canadien NEI	16 %	43
Fonds leaders en environnement NEI	11 %	49
Fonds d'entreprises chefs de file mondiales NEI	9 %	51
Fonds de dividendes mondial ER NEI**	6 %	S.O.
Fonds d'infrastructure propre NEI	5 %	53
Autres	11 %	S.O.

Portefeuille NEI Impact équilibré



Placement	Pondération*	Mesures d'impact (nº de page)
Fonds d'obligations d'impact mondial NEI	25 %	45
Fonds d'obligations d'impact canadien NEI	12 %	43
Fonds leaders en environnement NEI	16 %	49
Fonds d'entreprises chefs de file mondiales NEI	16 %	51
Fonds de dividendes mondial ER NEI**	9 %	S.O.
Fonds d'infrastructure propre NEI	10 %	53
Autres	12 %	S.O.

Portefeuille NEI Impact croissance



Placement	Pondération*	Mesures d'impact (nº de page)
Fonds d'obligations d'impact mondial NEI	10 %	45
Fonds leaders en environnement NEI	30 %	49
Fonds d'entreprises chefs de file mondiales NEI	26 %	51
Fonds de dividendes mondial ER NEI**	8 %	S.O.
Fonds d'infrastructure propre NEI	13 %	53
Autres	13 %	S.O.



Climat

L'objectif de notre stratégie climatique est d'obtenir de réelles réductions des émissions de gaz à effet de serre, de sorte qu'en tant que gestionnaire de placements, nous puissions contribuer à éviter les pires effets des changements climatiques tout en cherchant à protéger la valeur des actifs de nos investisseurs.

Pour atteindre cet objectif, il faut agir sur de nombreux fronts, ce qui comprend d'abord l'alignement sur la carboneutralité, puis la sélection des sous-conseillers et le processus de surveillance, le cadre d'évaluation des titres, notre programme d'actionnariat actif, notre travail en matière de politiques et de normes, notre engagement envers la transparence et la présentation de l'information, et notre devoir en tant qu'entreprise socialement responsable.

Piliers de la stratégie climatique

Carboneutralité

Nous nous engageons à aligner nos actifs sous gestion visés sur l'objectif mondial consistant à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en deçà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, conformément à l'Accord de Paris, et à atteindre la carboneutralité.

Gérance

Nous nous engageons à poursuivre nos activités d'engagement auprès des sociétés avec une vigueur renouvelée afin d'accroître notre influence, en mettant l'accent sur l'élaboration de stratégies de carboneutralité et l'adoption généralisée des normes internationales d'information sur la durabilité ou de leur équivalent régional.

Solutions de placement axées sur le climat

Nous nous engageons à offrir à nos clients actuels et potentiels de certains fonds de placement qui considèrent l'incidence environnementale et l'atténuation des changements climatiques comme des aspects importants des objectifs ou des stratégies de placement.

Politiques, normes et collaborations

Nous nous engageons à poursuivre notre travail avec les organismes de normalisation, les organismes de réglementation et le gouvernement afin de renforcer la surveillance mondiale de notre parcours commun vers une économie sobre en carbone. Nous croyons qu'il est plus facile d'y arriver en travaillant avec plusieurs parties prenantes au sein d'un groupe plus vaste.

Transparence et présentation de l'information

Nous nous engageons à fournir continuellement de l'information sur nos progrès vers nos objectifs à court et à long terme, en soulignant nos réussites et les points à améliorer et en déterminant les prochaines étapes.

Alignement interne

Nous nous engageons à soutenir la stratégie de durabilité d'Aviso, notre société mère, afin de réduire l'empreinte carbone associée aux activités d'exploitation de l'organisation et d'améliorer notre bilan sur le plan de l'incidence environnementale[27].

Mise à jour : engagement de NEI envers l'initiative Net Zero Asset Managers

À la date de publication du rapport, NEI demeure signataire de l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM). Dans le cadre de notre processus officiel de gouvernance décrit à la section Gouvernance et mise en œuvre à la page 11, nous avons choisi de maintenir notre adhésion à l'initiative NZAM après la reprise de ses activités, suspendues en 2025 le temps d'en réexaminer la raison d'être et l'utilité.

Il convient toutefois de préciser qu'en date du 1er octobre 2026, nos cibles climatiques mises à jour étaient toujours en cours d'approbation par l'initiative NZAM. Si notre statut de membre change à la suite des discussions sur nos cibles, nous en informerons nos parties prenantes au besoin.

Il est important de garder à l'esprit que nos engagements climatiques ne dépendent pas de notre participation à l'initiative NZAM ni de notre appartenance à tout autre groupe. Ils reflètent notre propre volonté d'obtenir de réelles réductions des émissions de gaz à effet de serre au moyen de notre portefeuille de placement de façon à gérer le risque pour nos clients et à leur permettre d'atteindre leurs objectifs financiers à long terme.

Mesures et cibles

Dans le rapport de cette année, nos cibles se divisent en trois catégories : la décarbonisation du portefeuille, l'alignement sur une trajectoire de carboneutralité et la croissance des actifs investis dans les solutions climatiques. Toutefois, nous avons abandonné la troisième catégorie de cibles au début de 2026 et nous ne rendrons plus compte des progrès à cet égard après cette année. Nous demeurons fermement convaincus qu'investir dans des produits et des services conçus pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques et en atténuer les effets constitue une occasion exceptionnelle à long terme. Toutefois, cinq ans après avoir établi cette cible, nous avons conclu que trop de facteurs échappaient à notre contrôle pour que nous puissions continuer à la poursuivre avec le même degré de conviction et les mêmes perspectives de réussite que ceux envisagés au départ.

Notre sélection des catégories de cibles et l'approche d'établissement des cibles au sein de ces dernières ont été élaborées conformément au Net Zero Investment Framework (NZIF). Des références aux directives du NZIF pertinentes pour chaque catégorie de cibles sont fournies dans chaque section. Les données climatiques de cette section proviennent de MSCI.

[27] Consultez le rapport 2025 sur la durabilité d'Aviso à l'adresse suivante : https://www.aviso.ca/fr/who-we-are/annual-reports

Que sont les émissions financées?

Les émissions financées sont les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités d'investissement et de prêt des institutions financières. On peut les considérer comme l'empreinte carbone du portefeuille d'un gestionnaire de placements ou du portefeuille de prêts d'une banque. Les émissions de tous les émetteurs d'un portefeuille (actif sous gestion visé seulement) sont additionnées, et la part proportionnelle attribuable à chaque émetteur est calculée en fonction des titres de cet émetteur détenus en fin d'année au sein du portefeuille, qu'il s'agisse d'actions ou de titres de créance.

Que sont les émissions de portées 1, 2 et 3[28]?

Les émissions de GES sont regroupées en « portées » pour établir les limites opérationnelles aux fins d'attribution.

Portée 1 : Émissions directes de GES

Les émissions directes de GES proviennent de sources détenues ou contrôlées par la société, par exemple, les émissions provenant de la combustion dans des chaudières, des fournaises et des véhicules. Elles comprennent également les émissions provenant de la production chimique au moyen de matériel de traitement appartenant à la société ou contrôlé par celle-ci.

Portée 2 : Émissions indirectes de GES liées à l'électricité

La portée 2 comprend les émissions de GES provenant de la production d'électricité achetée et consommée par la société. Les émissions de portée 2 se produisent physiquement à l'installation où l'électricité est produite.

Portée 3 : Autres émissions indirectes de GES

Les émissions de portée 3 découlent des activités de la société, mais proviennent de sources qui ne sont pas détenues ou contrôlées par celle-ci. L'extraction et la production de matériaux achetés, le transport de carburants achetés et l'utilisation de produits et de services vendus sont quelques exemples d'activités visées par la portée 3.

Émissions du portefeuille

Les actifs visés de NEI représentaient 92,4 % de l'actif total sous gestion au 31 décembre 2025, une proportion presque identique à celle de l'année précédente. Les actifs visés se composent principalement d'actions cotées en bourse (y compris une petite part investie dans des fonds négociés en bourse) et de titres à revenu fixe cotés en bourse. Nous avons exclu les produits dérivés ainsi que les titres adossés à des actifs, notamment les titres adossés à des créances hypothécaires. Nous avons également exclu les positions vendeur, dont la prise en compte aurait techniquement réduit notre empreinte carbone. La prise en compte des positions vendeur dans les informations sur les émissions demeure un sujet controversé. Comme nos positions vendeur représentent une très petite partie de nos actifs, nous jugeons approprié de ne pas les prendre en compte pour le moment. Nous avons inclus les titres de créance souverains dans l'analyse, mais comme les données couvrent toujours une très faible part de cette catégorie d'actif (moins de 10 %) et que celle-ci représente une petite partie de nos actifs, nous l'avons exclue des informations présentées.

[28] Source des définitions : World Resources Institute et World Business Council for Sustainable Development, The Greenhouse Gas Protocol, A Corporate Accounting and Reporting Standard, édition révisée, 2004, 25.

Tableau 20 : Émissions de GES du portefeuille

Dans ce tableau figurent les émissions de portées 1 et 2 des sociétés dont NEI détenait des titres en portefeuille au 31 décembre 2025, pour l'actif sous gestion visé décrit ci-dessus. Ces émissions correspondent aux émissions de portée 3 de NEI.

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Actif sous gestion visé	92,4 %	92,3 %	84,9 %	82,4 %	80,9 %	82,3 %	79,4 %
Émissions absolues (téq. CO_2)	353 464	358 919	372 968	457 404	545 828	448 271	463 768
Émissions financées (téq. CO_2/1 M$ investis)	38,0	46,4	54,3	71,7	72,2	73,6	91,3
Couverture des données	80,7 %	90,4 %	93,9 %	84,3 %	83,9 %	85,5 %	91,5 %
Intensité moyenne pondérée du carbone des sociétés en portefeuille (téq. CO_2/1 M$ en ventes)	144,5	135,4	164,2	201,9	203,2	195,2	190,3
Couverture des données	80,8 %	90,6 %	96,9 %	89,4 %	89,0 %	90,5 %	93,2 %

téq. CO_2 signifie « tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone ». Source des données sur le climat : MSCI. Les données sur les émissions de GES combinent l'information sur les émissions présentée par les émetteurs et celle sur les émissions estimées par MSCI. Même si nous présentons les données sur les émissions du portefeuille pour 2025 au 31 décembre 2025, les données sous-jacentes pour les émetteurs individuels peuvent avoir été établies à une date antérieure ou postérieure, selon le calendrier de présentation de l'information de chaque émetteur. Les données pour l'année 2025 ont été produites le 12 août 2026.

Comme le montre le tableau 20, l'empreinte de notre portefeuille continue de diminuer tant du point de vue des émissions financées que de celui des émissions absolues. Nous avons observé une légère augmentation de notre intensité moyenne pondérée du carbone, mais la tendance générale reste à la baisse au cours des sept années pour lesquelles nous avons suivi et publié cet indicateur. Bien que nous n'ayons pas établi de cible de décarbonisation à l'échelle du portefeuille (voir la section ci-dessous pour connaître les cibles de décarbonisation propres aux fonds), nous faisons le suivi de ces chiffres et en rendons compte dans un souci de transparence. Les données nous permettent de cerner les tendances à examiner à l'échelle du portefeuille et, éventuellement, d'avoir l'assurance que notre portefeuille est bel et bien sur la voie de la décarbonisation. La tendance est clairement positive à cet égard, mais il serait prématuré de considérer la trajectoire actuelle comme une preuve de réussite à long terme.

Nous avons constaté une évolution globale qui pourrait contribuer à la baisse générale des émissions financées : la pondération relative des sociétés des secteurs à impact élevé dans l'ensemble de notre actif sous gestion est passée de 42 % en 2024 à 37 % en 2025. Cette baisse devrait théoriquement réduire notre exposition aux sociétés à forte intensité d'émissions. L'incidence de ce changement n'a pas été isolée des autres facteurs susceptibles d'avoir influé sur les résultats présentés.

Cibles de décarbonisation du portefeuille

Nos cibles de décarbonisation du portefeuille s'appliquent à deux fonds représentant environ 13 % de notre actif sous gestion, soit 1,8 G$, en décembre 2025. Les deux fonds sont sous-conseillés par la société française Amundi Asset Management. Les cibles sont établies par rapport à l'intensité des émissions de GES de référence de chaque fonds, qui correspond au niveau de 2019, mesurée en tonnes d'équivalent CO_2 par million de dollars américains de ventes (téq. CO_2/M$).

Pour les deux fonds, nous ciblons :

- D'ici 2025, réduction de 30 % des émissions de GES par rapport au niveau de référence de 2019
- D'ici 2030, réduction de 60 % des émissions de GES par rapport au niveau de référence de 2019
- D'ici 2050, réduction de 100 % des émissions de GES par rapport au niveau de référence de 2019 (carboneutralité)

Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI

- Intensité des émissions de référence[29] (niveau de 2019) : 363,0 téq. CO_2/M$ (USD) en ventes
- Intensité des émissions du Fonds en décembre 2025 : 41,5 tCO_2/M$ (USD) en ventes
- Réduction de l'intensité des émissions par rapport au niveau de référence : 88 %

Méthode de décarbonisation, extrait du prospectus simplifié de NEI daté du 26 mars 2026.

> Le Fonds suit une démarche de décarbonisation du portefeuille visant à réduire les émissions financées des obligations de sociétés détenues par le Fonds à zéro d'ici 2050. (Les émissions financées sont définies comme étant la proportion des émissions associées aux avoirs sous-jacents qui sont financées par l'investissement du Fonds dans ces avoirs.) Pour y parvenir, une partie ou la totalité des avoirs du Fonds sera liée à des émissions de carbone plus faibles et le Fonds s'efforcera de maintenir un niveau d'émissions financées inférieur à une trajectoire projetée à partir du niveau de référence de 2019 vers zéro émission nette d'ici 2050. Les émissions de carbone seront mesurées et communiquées en tonnes d'équivalent CO_2 par tranche de 1 M$ US de revenu de société global des avoirs des fonds.
>
> L'atteinte de l'objectif de zéro émission nette du Fonds dont il est question ci-dessus dépend de facteurs externes indépendants de la volonté du gestionnaire et du sous-conseiller en valeurs. Les facteurs externes comprennent notamment l'avancement technologique, les développements commerciaux, les changements climatiques et le cadre réglementaire. Rien ne garantit que le Fonds atteindra son objectif.

Fonds de dividendes mondial ER NEI

- Intensité des émissions de référence[30] (niveau de 2019) : 238,8 tCO_2/M$ (USD) en ventes
- Intensité des émissions du Fonds en décembre 2025 : 103,0 tCO_2/M$ (USD) en ventes
- Réduction de l'intensité des émissions par rapport au niveau de référence : 56 %

Méthode de décarbonisation, extrait du prospectus simplifié de NEI daté du 26 mars 2026.

> Le Fonds suit une démarche de décarbonisation du portefeuille visant à réduire les émissions financées du Fonds à zéro d'ici 2050. (Les émissions financées sont définies comme étant la proportion des émissions associées aux avoirs sous-jacents qui sont financées par l'investissement du Fonds dans ces avoirs.) Pour y parvenir, une partie ou la totalité des avoirs du Fonds sera liée à des émissions de carbone plus faibles et le Fonds s'efforcera de maintenir un niveau d'émissions financées inférieur à une trajectoire projetée à partir du niveau de référence de 2019 vers zéro émission nette d'ici 2050. Les émissions de carbone seront mesurées et communiquées en tonnes d'équivalent CO_2 par tranche de 1 M$ US de revenu de société global des avoirs des fonds.
>
> L'atteinte de l'objectif de zéro émission nette du Fonds dont il est question ci-dessus dépend de facteurs externes indépendants de la volonté du gestionnaire et du sous-conseiller en valeurs. Les facteurs externes comprennent notamment l'avancement technologique, les développements commerciaux, les changements climatiques et le cadre réglementaire. Rien ne garantit que le Fonds atteindra son objectif.

[29] L'indice de référence est le segment des entreprises de l'indice Bloomberg Global Aggregate Hedged.
[30] L'indice de référence est l'indice MSCI Monde.

Alignement des sociétés du portefeuille sur une trajectoire de carboneutralité

Un des aspects clés de notre stratégie climatique est l'établissement de cibles conçues pour nous aider à concentrer nos efforts sur la réduction des émissions réelles. À l'aide du NZIF, nous avons élaboré un cadre personnalisé fondé sur diverses données provenant de différents fournisseurs afin de déterminer l'alignement d'une société. Nous estimons qu'une société est alignée sur une trajectoire de carboneutralité si ses engagements, ses actions et son rendement sont susceptibles de l'amener à réduire ses émissions de GES à zéro d'ici 2050. L'objectif n'est pas de définir la nature exacte d'une société alignée, car il y a beaucoup d'incertitude quant à la façon dont les sociétés réussiront ultimement leur transition vers la carboneutralité. L'objectif est plutôt d'avoir une manière crédible et objective d'évaluer nos sociétés en portefeuille en fonction de leur état de préparation à la transition et d'établir efficacement la priorité de nos activités de gérance en fonction des sociétés qui ont le plus besoin d'aide.

Les cibles sont les suivantes :

- D'ici 2025, 70 % des émissions financées dans les secteurs importants sont carboneutres, sont alignées sur la carboneutralité ou font l'objet d'activités d'engagement.
- D'ici 2030, 90 % des émissions financées dans les secteurs importants sont carboneutres, sont alignées sur la carboneutralité ou font l'objet d'activités d'engagement.
- D'ici 2040, 100 % des émissions financées dans les secteurs importants sont carboneutres ou alignées sur la carboneutralité.

Nous avons raté de peu notre cible de fin 2025, qui consistait à porter à 70 % la part de nos émissions financées dans les secteurs à impact élevé attribuable à des sociétés alignées ou faisant l'objet d'activités d'engagement. Cet écart tenait en grande partie aux difficultés inhérentes à notre approche décrite ci-dessous : comme la composition de notre portefeuille change constamment, nous pouvons nous rapprocher ou nous éloigner de notre cible à tout moment. Nous avons néanmoins été heureux de constater une augmentation du nombre de sociétés classées comme alignées, et nous avons choisi de façon stratégique les principales sociétés à cibler pour nos activités d'engagement.

Nous prévoyons devoir accroître considérablement le nombre d'activités d'engagement pour atteindre notre prochaine cible, soit porter à 90 %, d'ici 2030, la part des émissions financées dans les secteurs à impact élevé attribuable à des sociétés alignées ou faisant l'objet d'activités d'engagement. Compte tenu des tendances actuelles, il est peu probable que le nombre de sociétés alignées sur un avenir carboneutre augmente assez rapidement pour réduire les besoins en matière d'engagement. Bien sûr, par nos activités d'engagement, nous cherchons à accroître le nombre de sociétés alignées, et nous nous attendons à y parvenir dans de nombreux cas. Nous reconnaissons toutefois que nous devrons relever des défis pendant encore des années auprès de plusieurs des sociétés de notre portefeuille qui émettent le plus de GES.

L'une des difficultés liées à notre approche tient au fait que, comme nous avons adopté une vision relativement prudente à l'égard des sociétés pouvant être considérées comme alignées, notamment en ce qui a trait aux tendances en matière d'émissions de GES, les sociétés peuvent entrer dans la catégorie des sociétés alignées ou en sortir d'une année à l'autre. Par exemple, si une société que nous avions auparavant classée comme alignée devient non alignée dans notre analyse de fin d'année en raison de changements dans les facteurs sous-jacents, et que nous avons délibérément choisi de ne pas mener d'activités d'engagement auprès d'elle afin de nous concentrer sur d'autres titres, nous pourrions observer une baisse du pourcentage de l'actif sous gestion aligné.

Un aspect qui a eu une incidence sur notre capacité à classer avec exactitude les sociétés est la surveillance réglementaire et juridique accrue à l'égard de la communication de l'information relative aux changements climatiques, en particulier en ce qui a trait aux cibles de carboneutralité. Nous avons vu des sociétés cesser de communiquer publiquement leurs cibles de réduction des émissions.

Comme de solides cibles sont intégrées à notre cadre d'alignement, leur absence dans les documents d'information aura une incidence sur notre évaluation. Cela dit, nous sommes encouragés de voir que le nombre de sociétés qui établissent des cibles fondées sur la science continue de croître, ce qui contrebalance la réticence de certaines sociétés à communiquer leurs données.

La nature même de l'engagement auprès des sociétés constitue un autre défi. Notre expérience de la gérance nous a appris que la réussite peut souvent requérir des années d'efforts soutenus pour permettre aux sociétés de conserver leur élan, de nombreux engagements nécessitant plusieurs points de contact chaque année. Comme notre cadre utilise une période mobile de deux ans pour tenir compte des activités d'engagement, un engagement particulièrement approfondi qui aurait pu impliquer cinq ou six interactions significatives sur deux ans ne sera pris en compte qu'une seule fois aux fins de nos cibles. Par conséquent, plus le pourcentage de sociétés auprès desquelles nous souhaitons nous engager augmentera, plus les ressources nécessaires pour établir ces engagements augmenteront également. Une telle situation pourrait finir par causer des tensions avec d'autres objectifs de gérance. Nous chercherons à tirer des leçons de nos expériences et à peaufiner notre approche pour relever les défis qui se présentent à nous, dont ceux dont nous avons fait état.

Figure 25 : Secteurs à impact élevé par rapport aux secteurs à faible impact en pourcentage de l'actif sous gestion visé*

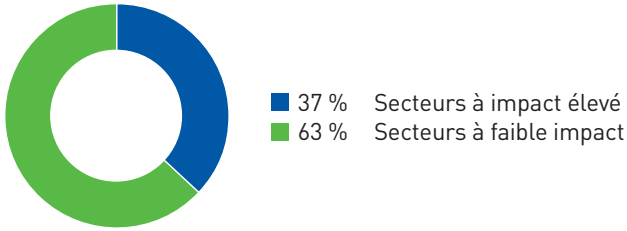
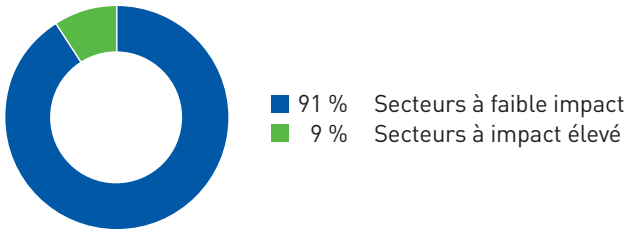
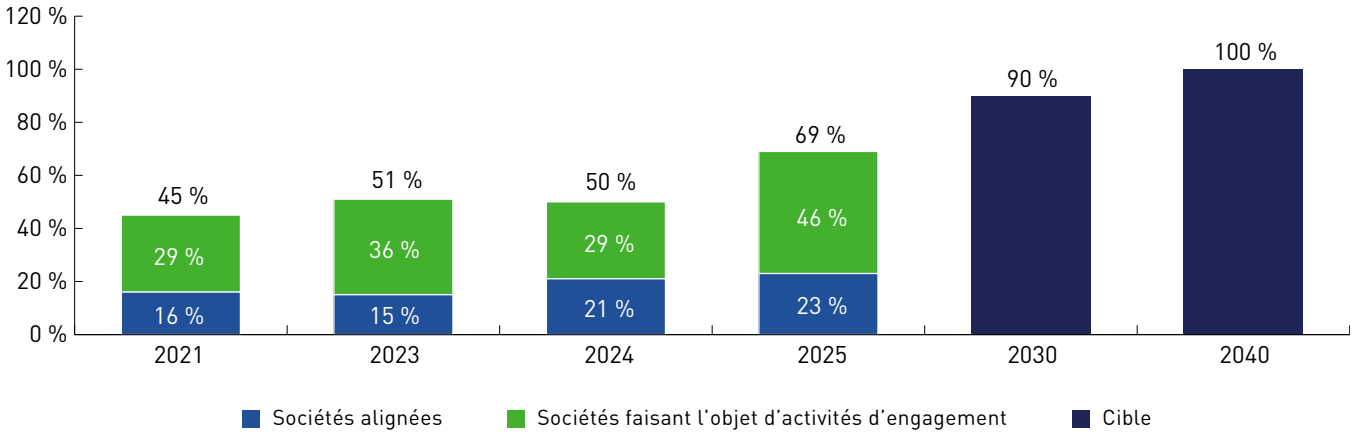


Figure 26 : Émissions financées en pourcentage de l'actif sous gestion visé*



*L'actif sous gestion visé représente 92 % de l'actif sous gestion total et comprend les actions cotées, les obligations de sociétés et les obligations souveraines. Les secteurs à impact élevé sont définis par le Net Zero Investment Framework (NZIF) et comprennent l'énergie, les produits industriels, les services publics, les matériaux et certains sous-secteurs des technologies de l'information et des biens de consommation cyclique. Les placements qui ne sont pas compris dans ces secteurs ou sous-secteurs sont réputés être dans des secteurs à faible impact par défaut.

Figure 27 : Sommaire des résultats d'alignement pour le portefeuille de placements de NEI, 2025.



Analyse effectuée en mars 2026. L'actif sous gestion visé représente 92 % de l'actif sous gestion total et comprend les actions cotées, les obligations de sociétés et les obligations souveraines. Les secteurs à impact élevé sont définis par le Net Zero Investment Framework (NZIF) et comprennent l'énergie, les produits industriels, les services publics, les matériaux et certains sous-secteurs des technologies de l'information et des biens de consommation cyclique. Les placements qui ne sont pas compris dans ces secteurs ou sous-secteurs sont réputés être dans des secteurs à faible impact par défaut. Les sociétés ayant fait l'objet d'activités d'engagement sont recensées sur la base d'une période mobile de deux ans. Dans cet ensemble de données, ces activités peuvent avoir eu lieu à tout moment en 2024 ou 2025. Sources des données : MSCI, Sustainalytics, FactSet, Institutional Shareholder Services, Bloomberg.

Tableau 21 : Dix principales sociétés ayant contribué aux émissions financées

Société	Émissions financées*	Secteur	Pays	Alignement	Engagement actif
Capital Power	18 143	Services publics	Canada	N	O
Air Liquide	14 728	Matériaux	France	N	O
Veolia Environnement	12 445	Services publics	France	O	N
American Electric Power	11 946	Services publics	États-Unis	O	N
Canadian Natural Resources	9 917	Énergie	Canada	N	O
Emera	8 821	Services publics	Canada	N	N
Ameren Corp.	8 695	Services publics	États-Unis	N	N
Linde	8 487	Matériaux	États-Unis	N	O
Cargojet	8 055	Industrie	Canada	N	O
Mullen Group	7 383	Industrie	Canada	N	O

*Tonnes de CO_2 par million de dollars américains investis, par ordre décroissant.

Tableau 22 : Dix principales sociétés alignées

Société	Émissions financées*	Secteur	Pays
Veolia Environnement	12 445	Services publics	France
American Electric Power Co.	11 946	Services publics	États-Unis
Shell	5 409	Énergie	États-Unis
Enbridge	4 950	Énergie	Canada
Waste Management	4 535	Industrie	États-Unis
Fortis	4 251	Services publics	Canada
Air Canada	3 142	Industrie	Canada
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3 073	Industrie	Canada
ENI	2 463	Énergie	Italie
Union Pacific Corp.	2 094	Industrie	États-Unis

*Tonnes de CO_2 par million de dollars américains investis, classées du résultat le plus élevé au plus faible.

Investissements dans les solutions climatiques

La troisième catégorie de nos engagements envers l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM) concerne les actifs croissants dans les solutions climatiques pour permettre la transition vers une économie sobre en carbone. Les indications fournies par le Net Zero Investment Framework (NZIF), lequel encourage les gestionnaires de placements à créer des produits de placement alignés sur la carboneutralité d'ici 2050 et à faciliter l'accroissement des investissements dans les solutions climatiques[31], ainsi qu'à se fixer un objectif pour la répartition des solutions climatiques représentant un pourcentage des revenus ou des dépenses en immobilisations provenant de l'actif sous gestion augmentant au fil du temps, conformément aux trajectoires de placement fondées sur la voie vers la carboneutralité[32].

Notre cible est la suivante :

- D'ici 2030, tripler les actifs investis dans les solutions climatiques.

Notre définition des investissements dans les solutions climatiques est liée à nos mandats d'impact[33], qui visent à avoir un impact positif mesurable sur des enjeux environnementaux, comme l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci. Nous mesurons les progrès réalisés vers cet objectif, comme la croissance de l'actif sous gestion en monnaie locale ($ CA), mais pour les besoins de l'initiative NZAM, nous sommes tenus de déclarer les montants en dollars américains ($ US).

Tableau 23 : Progrès vers la cible d'investissement dans les solutions climatiques

	Niveau de référence (2021)	30 juin 2026	Variation (%)	Cible (2030)
CAD	1,99 G$	2,50 G$	25,6 %	5,97 G$
USD	1,57 G$	1,76 G$	12,1 %	4,71 G$

Source du taux de conversion des devises : Banque du Canada.

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, nous abandonnons cette cible après 2026. Cette année sera la dernière où nous rendrons compte des progrès par rapport à cette cible.

Analyse de scénarios

À ce jour, NEI n'a pas entrepris d'analyse poussée de scénarios climatiques. Il serait relativement simple pour nous d'effectuer une analyse à l'aide d'une application tierce. Toutefois, pour en interpréter les résultats de façon approfondie, puis les intégrer à notre processus de décision de placement, sur le plan de la répartition de l'actif ou de la sélection des titres, ou les deux, nous devrions y consacrer d'importantes ressources. Nous ne sommes pas prêts à le faire, car nous estimons que l'utilité des résultats pour notre entreprise demeure incertaine. Nous restons ouverts à collaborer avec nos sous-conseillers et d'autres intervenants pour mieux comprendre cet outil. Toutefois, cette année sera la dernière où nous mentionnerons l'analyse de scénarios dans nos informations en lien avec le climat, à moins que nous ne changions de position.

[31] Paris Aligned Investment Initiative, Net Zero Investment Framework Implementation Guide, version 1, mars 2021, p. 9.
[32] Paris Aligned Investment Initiative, Net Zero Investment Framework Implementation Guide, version 1, mars 2021, p. 10.
[33] Fonds d'obligations d'impact canadien NEI, Fonds d'obligations d'impact mondial NEI, Fonds d'infrastructure propre NEI, Fonds leaders en environnement NEI, Fonds équilibré durable mondial NEI.

Annexe A : collaborations

NEI participe à de nombreuses organisations, l'objectif étant d'aider les sociétés à mieux gérer le risque alors qu'elles s'efforcent de se développer et de maintenir une valeur durable. Nous participons également à des groupes de travail sur les politiques et à d'autres initiatives de collaboration connexes.

Nom du groupe (ordre alphabétique)	Rôle de NEI*	Date d'entrée
Access to Medicine Foundation	Membre investisseur; comité d'experts (2024), examinateur externe indépendant de l'Access to Medicine Index Report de 2024	2018
Access to Nutrition	Investisseur participant	2014
Association pour l'investissement responsable	Membre du conseil d'administration et du comité de direction; membre bienfaiteur; participant au groupe de gérance des politiques	1999
CDP (anciennement Carbon Disclosure Project)	Signataire; participant à la campagne sur la non-déclaration et à la campagne Science-based targets	2006
Ceres	Investisseur participant à la Valuing Water Finance Initiative (responsable d'un engagement, coresponsable d'un autre engagement); participant au Carbon Asset Risk Working Group, au Canadian O&G Working Group, au Midstream Working Group et au Water and High-Tech Working Group	2008
Climate Action 100+	Responsable et coresponsable de deux engagements, participant à d'autres	Création en 2017
Coalition canadienne pour une bonne gouvernance	Membre du comité de l'environnement et social	2005
Engagement climatique Canada	Participant fondateur; coresponsable ou responsable de quatre engagements; participant à cinq autres engagements	Création en 2021
Energy Futures Lab	Ambassadeur; participant au comité consultatif sur la compétitivité de l'Alberta	2019
Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature	Membre du forum	2023
Initiative FAIRR (risque et rendement des placements dans les animaux d'élevage)	Investisseur participant	2014
Initiative for Responsible Mining Assurance	Président du conseil d'administration; membre du comité de direction	2021
Institutional Investors Group on Climate Change	Membre investisseur	2026
Interfaith Center on Corporate Responsibility	Membre associé; membre de l'équipe de direction chargée de la rémunération excessive des dirigeants, du Finance Working Group, et du Health Equity Working Group	2006
International Corporate Governance Network	Membre du comité des politiques mondiales	2008
Investor Alliance for Human Rights	Membre du comité consultatif, coresponsable d'un engagement lié à Ranking Digital Rights, participant à d'autres activités	2018
Investor Initiative on Hazardous Chemicals	Membre investisseur Pilotage d'un engagement et investisseur en soutien dans un autre	2024

Nom du groupe (ordre alphabétique)	Rôle de NEI*	Date d'entrée
Know the Chain	Coresponsable d'un engagement et investisseur de soutien dans cinq volets d'engagement	2019
Nature Action 100	Investisseur participant	2023
Principes pour l'investissement responsable (PRI)	Sustainable Systems Investment Manager Reference Group; diverses collaborations au fil du temps (Methane Collaboration, Oil and Gas Advisory Committee, Transition Collaboration)	2006 (année de la création des PRI)
World Benchmarking Alliance	Investisseur participant à la Collective Impact Coalition for Ethical AI, responsable de deux engagements, coresponsable d'un autre	2022

*Rôle de NEI au 28 février 2026. Peut ne pas être à jour au moment de la publication du présent rapport.

NEI

Ce document est fourni à des fins éducatives et d'information uniquement et ne vise pas à apporter précisément des conseils financiers, fiscaux, de placement ou de toute autre nature. Les opinions exprimées aux présentes peuvent changer sans préavis, car les marchés évoluent au fil du temps. Les renseignements contenus dans le présent document sont jugés fiables, mais NEI ne garantit pas leur exhaustivité ni leur exactitude. Les opinions exprimées à l'égard d'un titre, d'un groupe sectoriel ou d'un marché en particulier ne doivent pas être interprétées comme une intention de réaliser des opérations concernant un fonds géré par Placements NEI. Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties concernant le rendement futur, et les résultats réels sont souvent très différents des prévisions en raison de risques et d'incertitudes. Ne vous fiez pas indûment aux renseignements prospectifs.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus et/ou l'aperçu du fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Placements NEI est une marque déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« NEI S.E.C. »). Placements NordOuest & Éthiques inc. est le commandité de NEI S.E.C. et une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est le seul commanditaire de NEI S.E.C. Aviso est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso S.E.C., détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite qui appartient aux cinq centrales de caisses de crédit provinciales et au Groupe CUMIS limitée.

26-08-1708600F